Master Negative Storage Number

OCI00084.10

Le grand almanach du cultivateur

Niort

[1847]

Reel: 84 Title: 10

BIBLIOGRAPHIC RECORD TARGET
PRESERVATION OFFICE
CLEVELAND PUBLIC LIBRARY

RLG GREAT COLLECTIONS
MICROFILMING PROJECT, PHASE IV
JOHN G. WHITE CHAPBOOK COLLECTION

Master Negative Storage Number: OCl84.10

Control Number: AEO-9200
OCLC Number : 30949087
Call Number : W PN970.F7 GRAA 1847x
Title : Le grand almanach du cultivateur : orné de vignettes pour l'an 1847 : contenant l'Agriculture populaire fondée par Maître Jacques Bujault.
Imprint : Niort : Morisset ; Parthenay : Chané-Roux, [1847]
Format : 47 p. : ill. ; 18 cm.
Subject : Almanacs, French.
Subject : Chapbooks, French.
Added Entry : Bujault, Jacques, 1771-1842.

MICROFILMED BY
PRESERVATION RESOURCES (BETHLEHEM, PA)
On behalf of the
Preservation Office, Cleveland Public Library
Cleveland, Ohio, USA
Film Size: 35mm microfilm
Image Placement: IIB
Reduction Ratio: 8:1
Date filming began: 12/21/94
Camera Operator: RT

LE GRAND ALMANACH

DU CULTIVATEUR,

ORNÉ DE VIGNETTES

Pour l'An 1847,

Contenant

L'AGRICULTURE POPULAIRE,

Fondée par Maître JACQUES BUJAULT.

CET ALMANACH CONTIENT :

Les noms de S. M. LOUIS-PHILIPPE Ier, et des princes et des princesses du sang ; ceux des Préfet, sous-Préfets, et Conseillers de Préfecture, des autres principales Autorités du département des Deux-Sèvres, sa population, etc.

Les Foires et Marchés des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne, de la Charente-Inférieure, de la Charente, de la Loire-Inférieure, toutes nouvellement revues et corrigées. — La Sorcière et le Gentilhomme. — Le Prix Monthyon. — L'Agriculture populaire. — Un Paysan plus savant qu'un Roi. Chanson comique de Jaquette la Saintongeoise, etc. etc.

NIORT.

MORISSET, IMPRIMEUR DU ROI.

PARTHENAY,

CHANÉ-ROUX, fabric. de blouses en tout genre, tient mercerie.

ROYAUME DE FRANCE.

LOUIS-PHILIPPE Ier, né à Paris, le 6 octobre 1773, Roi des Français, 9 août 1830; marié le 25 novembre 1809, à MARIE-AMÉLIE, née le 25 avril 1782, fille de Ferdinand Ier, Roi des Deux-Siciles.

Louis-Philippe-Albert d'Orléans, c.te de Paris; prince royal, né à Paris, le 24 août 1838; fils de feu Ferdinand-Philippe d'Orléans, et d'Hélène-Louise-Elisabeth, princesse de Mecklenbourg-Schwérin, née à Ludwislust, le 24 janvier 1814.

Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres, né à Paris, le 9 nov. 1840.

Louis-Charles-Philippe-Raphaël-d'Orléans, duc de Nemours, né à Paris, le 25 octobre 1814, marié le 27 avril 1840, à la princesse Victoire de Saxe-Gotha.

François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, prince de Joinville, né à Neuilly, le 14 août 1818, marié à Françoise-Caroline, princesse du Brésil.

Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, due d'Aumale, né à Paris, le 16 janvier 1822.

Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier, né Neuilly, le 31 juillet 1824.

Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle, princesse d'Orléans, née à Palerme le 3 avril 1812, mariée à Léopold, roi des Belges.

Marie-Clémentine-Caroline-Léopoldine-Clotilde, princesse d'Orléans, née à Neuilly, le 3 juin 1817, mariée au duc Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha.

Eugénie-Adélaïde-Louise, princesse d'Orléans, sœur du roi, née le 25 août 1777.

Le département des Deux-Sèvres, reconnu pour son excellente situation et la fertilité de son sol, est un des trois qui composent le Poitou et une partie de la Marche. Il a 4 députés à la chambre (MM. Maichain, Demarçay, Allard et Tribert). Il comprend 4 arrondissemens, dont les chefs-lieux sont: Niort, qui contient dans son arrondissement 94 communes et 102,464 individus. Melle, 92 communes et 76,535 individus Parthenay, 79 communes et 69,506 individus. Bressuire, 91 communes et 64,678 individus.

White PN 970.F7 GRAA 1847x.

PRÉFECTURE DES DEUX-SÈVRES.

M. DE SAINT-GEORGES ✻ , PRÉFET.

MM. MASSON, POTIER, et J. BERNARD, conseillers de préfecture.

MAIRIE DE NIORT.

MM. N....., maire, N..... et N...., adjoints.

MM. Thénadey aîné, architecte de la ville ; Gourin et Cardinaud ✻, commissaires de police.

MM. Thénadey jeune, secrétaire de la mairie ; Briquet, archiviste. M. Chaudreau, maire de S.-Maixent

SOUS-PRÉFECTURE DE MELLE.

MM. Delastre, sous-préfet. Douzil, secrétaire. — Maire, M. Delavau.

SOUS-PRÉFECTURE DE PARTHENAY.

MM. Pelletan, sous-préfet. Biget, secrétaire. — Maire, M. Audebert.

SOUS-PRÉFECTURE DE BRESSUIRE.

MM. Bargignac, sous-préfet. M. Pihoué, maire.
Debalestrier, secrétaire.

Prophéties 1847.

GEMINI est le huitième nombre solaire qui aura cours.

PRÉDICTIONS GÉNÉRALES.

En cette année, le printemps sera bon, bien tempéré et profitable à tous les biens terrins.

L'été sera beau, trop chaud ni trop froid.

L'automne sera humide et venteux.

L'hiver ne sera pas bien froid.

Ceux qui auront du grain, qu'ils le vendent ; car les grains auront bonne venue cette année, et seront à bon marché.

Ceux qui auront du vin, qu'ils le garident également au commencement du printemps ; car les vendanges foissonneront bien.

Cette année, les peuples se réjouiront bien, la récolte étant abondante, le commerce soutenu, et l'argent fort commun en beaucoup de pays.

Prédictions particulières.

Une tête couronnée prendra possession des états d'un souverain. Mort d'une grande reine. — La paix entre les princes chrétiens.

COMMENCEMENT DES 4 SAISONS.

Printemps, le 21 mars, 5 h. 42' m.	Automne, le 23 sept. 4 h. 32' soir
Été, le 22 juin, 2 h. 28' du mat.	Hiver, le 22 déc., 10 h. 15' du m.

Eclipses. Le 31 mars 1847, éclipse partielle de lune, visible à Paris. — Le 9 octobre, éclipse annulaire de soleil, visible à Paris.

JANVIER. (*Le Verseau*).

- ● P. L. le 1, à 2 h. 52 m. du soir.
- ☽ D. Q. le 9 à 6 h. 50 du soir.
- ○ N. L. le 17, à 0 h. 54 m. du mat.
- ☾ P. Q. le 23, à 4 h. 27 m. du soir.
- ● P. L. le 31, à 8 h. 38 m. du mat.

Périgée de la lune, le 18.—Apogée, le 6.

Du 1 au 31 les jours croissent d'une heure 3 minutes.

Jours du mois.	*Noms des Saints.*	*Prédictions du mois.*	*lever du S*	*couc du S*	*lever de L.*	*couch de L.*
1 vendr	s. La Circonc.	glace, tr-b. v. f.	7 56	4 11	soir	matin
2 sam.	s. Basile	gl., br. ciel c.	7 56	4 12	5 38	7 55
3 *D.*	ste Geneviève	brume, ciel c.	7 56	4 13	6 39	8 32
4 lundi	s. Tite évêque.	gel. bl., très-b.	7 56	4 15	7 41	9 4
5 mardi	s. Siméon v. j.	très-beau, v. f.	7 56	4 16	8 42	9 32
6 mercr	l'Epiphanie	glace, tr.-b., v.	7 56	4 17	9 42	9 57
7 jeudi	s. Théau	glace, très-b.	7 55	4 18	10 43	10 21
8 vendr	s. Lucien	gl., g. bl., beau	7 55	4 19	11 45	10 45
9 sam.	s. Julien	ciel couvert	7 55	4 20	matin	11 9
10 1 *D.*	s. Paul. erm.	ciel couvert	7 54	4 22	0 47	11 35
11 lundi	ste. Hortence	ciel néb. vent.	7 54	4 23	1 54	soir
12 mardi	Bapt. de J.-C.	gel. bl. assez-b.	7 53	4 24	2 56	0 40
13 mercr	s. Hilaire	brouil. tr-beau	7 53	4 26	4 0	1 22
14 jeudi	ste Néomaye	ciel c., neige f.	7 52	4 27	5 3	2 12
15 vendr	s. Maur	glace, tr.-beau	7 51	4 28	6 2	3 12
16 sam.	s. Théodore	br. gl. ciel c.	7 51	4 30	6 54	4 21
17 2 *D.*	s. Antoine	ciel néb., beau	7 50	4 31	7 39	5 36
18 lundi	Chaire s. Pier.	très-beau	7 49	4 33	8 18	6 54
19 mardi	s. Ildefonse	gl., bl., br. c. c.	7 48	4 34	8 53	8 13
20 mercr	ss. Ev de Poit.	brouil. ciel c.	7 47	4 36	9 25	9 30
21 jeudi	ste Agnès	ciel cou., tr.-b	7 47	4 37	9 55	10 46
22 vendr	s. Vincent	pluie, ciel cou.	7 46	4 39	10 25	matin
23 sam.	ss. Séb. et Fab.	br. ciel couv	7 44	4 40	10 56	0 0
24 3 *D.*	s. Timothée	pl. beau, v. fr,	7 43	4 42	11 31	1 11
25 lundi	Conv. s. Paul	gel. bl. br. pl.	7 42	4 44	soir.	2 19
26 mardi	s. Babylas	ciel néb. pluie.	7 41	4 45	0 54	3 22
27 mercr.	s. Joseph	beau, vent.	7 40	4 47	1 42	4 20
28 jeudi	s. Thomas	glace, beau	7 39	4 48	2 35	5 11
29 vendr.	s. Franç. de S.	gelée tr.-b. b.	7 38	4 50	3 32	5 55
30 samed	s. Alléaume	pl. ton. gr. tem	7 36	4 52	4 30	6 33
31 *D.*	*Septuagésime.*	br. beau pluie.	7 35	4 53	5 30	7 6

Pendant ce mois, on aura soin de fumer les terres et de leur donner un profond labour. On doit aussi nettoyer soigneusement les arbres, en leur ôtant les ordures attachées aux branches par des filets cotonneux : ce sont autant de nids d'insectes. Par un temps de pluie, on ratisse avec le dos de la serpette les écorces des arbres mousseux.

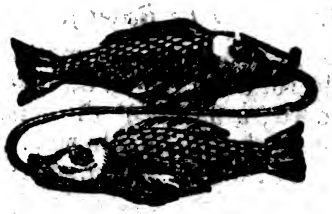

FÉVRIER. (*Les Poissons*).

☽ D. Q. le 8, à 1 h. 48' du soir.
☉ N. L. le 15, à 7 h. 35 m. du mat.
☾ P. Q. le 22, à 1 h. 8 m. du mat.

Périgée de la lune, le 15. — Apogée, le 3.

Du 1 au 28 les jours croissent de 1 heure 50 minutes.

Jours du mois.	*Noms des Saints.*	*Prédictions du mois.*	*lever du S*	*couc. du S*	*lever de L.*	*couch. de L.*
1 lundi	s. Ignace, mar.	pluie	7 34	4 55	soir	matin
2 mardi	PURIFICATION.	pluie, v.-viol.	7 32	4 57	7 32	8 1
3 mercr	s. Lienne	ciel cou., pluie	7 31	4 58	8 33	8 26
4 jeudi	s. Blaise	pluie, vent	7 29	5 0	9 33	8 50
5 vend.	ste Agathe	pluie, vent. v.	7 28	5 2	10 35	9 14
6 sam.	ste Éléonore.	pluie	7 26	5 3	11 38	9 39
7 *D.*	*Sexagésisme*	br. ciel c as. b.	7 25	5 5	matin	10 7
8 lundi	s. Sébastien	br., très-beau.	7 23	5 6	0 40	10 39
9 mardi	s. Taraise	gel. bl. tr.-b.	7 22	5 8	1 42	11 16
10 merc.	s. Guillaume	ciel c. pluie.	7 20	5 10	2 44	11 59
11 jeudi	s. Barbat	ciel couvert, p.	7 19	5 11	3 43	soir
12 vend.	ste Dorothée	br. pluie fine.	7 17	5 13	4 37	1 55
13 sam.	ste Eulalie	ciel couv pluie	7 15	5 15	5 25	3 6
14 *D.*	*Quinquagésime*	vent pl. ciel c.	7 14	5 16	6 8	4 23
15 lundi	s. Onésime	ciel c pluie	7 12	5 18	6 47	5 43
16 mardi	*Mardi-Gras*	vent. pluie, b.	7 10	5 20	7 22	7 3
17 mercr	s. Faustin *Cen*	ciel couv., pluie	7 8	5 21	7 51	8 23
18 jeudi	ste Julienne	c. co. beau, gr.	7 7	5 23	8 26	9 41
19 vendr	s. Prétextat	brouil., très-b.	7 5	5 25	8 58	10 56
20 sam.	s Blaise	gel. bl. tr.-b.	7 3	5 26	9 33	matin
21 *D.*	*Quadragésime*	très-beau	7 1	5 28	10 11	0 7
22 lundi	s. Pierre	ciel néb.	6 59	5 30	10 53	1 13
23 mardi	s. Casimir	soleil, vent viol	6 57	5 31	11 40	2 13
24 mercr	s. Mathias 4 T.	pluie, vent v.	6 55	5 33	soir	3 7
25 jeudi	s. Flavien	pluie, vent viol	6 53	5 34	1 27	3 54
26 vend.	s. Alexand. 4 T	neig. fond. pl.	6 52	5 36	2 25	4 34
27 sam.	s. Barnabé 4 T.	vent et pluie	6 50	5 38	3 23	5 8
28 *D.*	*Reminiscere*	pluie v. viol.	6 48	5 39	4 23	5 38

S'il ne gèle pas, on sème laitues, ognons, poireaux, choux-fleurs hâtifs, brocoli d'Italie, épinards, radis, de tous les mois; fournitures de salades, comme cresson, pimprenelle, estragon, roquette, cerfeuil, etc. Si la saison le permet, on sème encore panais, carotte, céleri; et sur couches, melons, concombres.

MARS. (*Le Bélier*).

- ● P. L. le 2, à 3 h. 18' du matin
- ☽ D. Q. le 10, à 4 h. 18 m. du mat.
- ☿ N. L. le 16, à 9 h. 20' du soir.
- ☾ P. Q. le 23, à 5 h. 50' du soir.
- ◉ P. L. le 31, à 9 h. 26' du soir.

Périgée de la lune, le 16.—Apogée, le 2.

Du 1 au 31 les jours croissent d'une heure 48 minutes.

Jours du mois.	*Noms des Saints.*	*Prédictions du mois.*	*lever du S*	*couc du S*	*lever de L.*	*couc. de L.*
1 lundi	s. Séverin	glace, ciel beau	6 46	5 41	soir	matin
2 mardi	ste Colette	brouil. ciel c. fr	6 44	5 42	6 24	6 31
3 mercr	s.te Honorine	très-beau	6 42	5 44	7 25	6 55
4 jeudi	s. François	très-beau	6 40	5 46	8 26	7 19
5 vendr	s. Aubin	très-beau	6 38	5 47	9 28	7 44
6 sam.	s. Fridolin	ciel couv., gib.	6 35	5 49	10 30	8 11
7 *D.*	*Oculi* ste Perp.	ciel couv. vent	6 33	5 50	11 31	8 41
8 lundi	ste Félicité	pluie, neige, v.	6 31	5 52	matin	9 15
9 mardi	s. Jean de Math	g. b. gr. éclairc	6 29	5 53	0 32	9 56
10 mercr	ste Louise	pluie, beau, v.	6 27	5 55	1 31	10 44
11 jeudi	*Mi-C.* s. Math.	glace ciel couv.	6 25	5 56	2 25	11 40
12 vendr	ste Laure	très-beau, v. fr.	6 23	5 58	3 14	soir
13 sam.	s. Gontrand	ciel couv. beau	6 21	5 59	3 59	1 56
14 *D.*	*Lætare* s. Lubin	ciel couv.	6 19	6 1	4 39	3 12
15 lundi	s Romuald	gelée bl. t.-b.	6 17	6 2	5 15	4 31
16 mardi	st. Frisque	très-beau, v. fr.	5 14	6 4	5 48	5 51
17 mercr	ste Françoise.	glace, très-b.	6 15	6 6	6 21	7 11
18 jeudi	s. Alexandre	ciel couv. neig.	6 13	6 7	5 54	8 30
19 vendr	s. Abraham	ciel couv. pluie	6 11	6 9	7 29	9 46
20 sam.	s. Eupaphro.	glace, ciel couv	6 9	6 10	8 7	10 56
21 *D.*	*La Passion.*	pluie vent neig.	6 6	6 12	8 49	matin
22 lundi	s. Benoit	très-beau ciel c.	6 4	6 13	9 36	0 1
23 mardi	s. Basile m.	gel. bl. tr.-b.	6 2	6 15	10 27	1 0
24 mercr	s. Paul évêq.	très-beau, v. fr.	5 0	6 16	11 21	1 50
25 jeudi	*l'Annonciation.*	gel. bl. tr. beau	5 58	6 18	soir	2 32
26 vend	ste Antoinette	glace tr-b. v. fr.	5 56	6 19	1 17	3 9
27 sam.	s. Cyriaque	beau, vent froid	5 54	6 21	2 17	3 41
28 *D.*	*les Rameaux*	très-beau,	5 52	6 22	3 17	4 9
29 lundi	ste Eanne	ciel couv.	5 49	6 24	4 16	4 34
30 mardi	s. Pol, évêque	ciel couv. v. v.	5 45	6 25	5 17	5 0
31 mercr	ste Balbine	tr.-b. ciel couv.	5 43	6 27	6 19	5 24

Dans ce mois, on laboure les asperges, on déchausse les pieds des artichauts, on plante les asperges, pommes de terre, dites crompires, topinambours, pois, échalottes, aulx, haricots hâtifs : on peut encore semer laitues, panais, carottes, navets, céléri, cerfeuil, épinards, pourpier, patience. C'est le temps de tailler les arbres vigoureux, et d'en planter dans un terrain doux et humide.

AVRIL (*Le Taureau.*)

☽ D. Q. le 8, à 3 h. 35′ du soir
☉ N. L. le 15, à 6 h. 31′ du matin.
☾ P. Q. le 22, à 9 h. 18′ du matin.
● P. L. le 30, à 4 h. 35′ du soir.

Périgée de la lune, le 3. — Apogée, le 18.

Du 1 au 30 les jours croissent d'une heure 38 minutes.

Jours du mois.	*Noms des Saints.*	*Prédictions du mois*	*lever du S*	*couc du S*	*lever de L.*	*couc. de L.*
1 jeudi	s. Théophile	p. pluie, ciel n.	5 41	6 28	soir	matin
2 vendr	s. Fran. d. P.	pluie, ciel néb.	5 39	6 29	8 23	6 15
3 sam.	s. Lazare	très-beau	5 37	6 31	9 25	6 43
4 *D*	PASQUES.	très-beau, pluie	5 35	6 32	10 26	7 16
5 lundi	ste Cunégonde	glace, ciel beau	5 33	6 34	11 24	7 56
6 mardi	s. Romain.	glace tr.- b. v.	5 31	6 35	matin	8 41
7 mercr	ste Isaure	ciel couv. v. f.	5 29	6 37	0 19	9 33
8 jeudi	s. Taraise	très-beau	5 27	6 38	1 9	10 32
9 vendr	ste Célina	tr.-b. c. n. gib.	5 24	6 40	1 54	11 39
10 sam.	s. Denis	tr.-beau. v. f.	5 22	6 41	2 34	soir
11 1 *D.*	*Quasimodo*	ciel néb. fr. pl	5 20	6 43	3 10	2 6
12 lundi	s Gaucher	pl. toute la n.	5 18	6 44	3 43	3 23
13 mardi	s. Jules, pape	glace, vent. fr.	5 16	6 46	4 15	4 42
14 mercr	s. Anicet	neig. la n. g. bl.	5 14	6 47	4 48	6 0
15 jeudi	s. Lambert	très-beau, v. f.	5 12	6 49	5 22	7 18
16 vendr	s. Paterne, évê.	c. couv. v. ch.	5 10	6 50	6 0	8 33
17 sam.	s. Parfait	ciel couv. pluie	5 9	6 52	6 44	9 43
18 2 *D.*	s. Paul, év.	très-beau ciel n	5 7	6 53	7 26	10 46
19 lundi	s. Fructueux	gel. bl. très-b.	5 5	6 55	8 16	11 41
20 mardi	s. Victorien	très-b., chaud	5 3	6 56	9 11	matin
21 mercr	s. Julien	très-beau chaud	5 1	6 58	10 8	0 28
22 jeudi	ste. Opport. v.	très-beau chaud	4 59	6 59	11 8	1 8
23 vendr	s. Georges, m.	assez-beau v.	4 57	7 0	soir	1 42
24 sam.	s. Guillaume.	très-beau, vent.	4 55	7 2	1 8	2 11
25 3 *D.*	s. Marc *Abst.*	très-beau. ch.	4 53	7 3	2 8	2 38
26 lundi	s Clet, pape	tr-b. temps ch.	4 52	7 5	3 8	3 3
27 mardi	s. Phœbade	très-beau, ch.	4 50	7 6	4 9	2 28
28 mercr	s. Polycarpe	très-beau, ch.	4 48	7 8	5 11	3 52
29 jeudi	ste Marie, ég.	très-beau, ch.	4 46	7 9	6 13	4 17
30 vendr	s. Eutrope	très-beau.	4 45	7 11	7 16	4 46

Il faut transplanter poirée, œilletons d'artichauts, céléri, choux, courgier, basilic. On sème persil, pourpier doré, haricots, oseille, poivre d'Inde, scorsonère. A la fin de ce mois, on greffe les arbres, on leur donne un profond labour quand leurs fruits sont noués, et on les ébourgeonne.

L'époque de la *Lune Rousse* commence toujours après les fêtes de Pâques.

MAI. (*Les Gémeaux*).

☽ D. Q. le 7, à 10 h. 59' du soir.
☉ P. L. le 14, à 3 h. 33 m. du soir.
☾ P. Q. le 22, à 2 h. 8' du matin.
● P. L. le 30, à 2 h. 55' du matin.

Périgée de la lune, le 8. — Ap., le 11.

Du 1 au 31 les jours croissent d'une h. 17 minutes.

Jours du mois.	*Noms des Saints.*	*Prédictions du mois*	*lever du S*	*couc du S*	*lever de L.*	*couc de L.*
1 sam.	S. PHILIPPE et s. Jacques.	pluie	4 43	7 12	soir	matin
2 4 *D.*	s Athanase	g. g. bl. ton. gr	4 41	7 14	1 19	5 55
3 lundi	Inv. ste. Croix	v. froid. pluie,	4 39	7 15	10 16	6 38
4 mardi	s. Tiburce	ciel n. tr.-beau	4 38	7 16	11 8	7 28
5 mercr	ste. Julie	ciel n. tr. beau	4 36	7 18	11 54	8 26
6 jeudi	s. Jean P. L.	ciel couv. ton.	4 34	7 19	matin	9 30
7 vendr	ste Monique	ciel néb. ciel c	4 33	7 21	0 34	10 38
8 sam.	s. Stanislas	ciel néb. très-b.	4 31	7 22	1 10	11 50
9 5 *D.*	s. Grégoire	ciel couvert p.	4 30	7 23	1 43	soir
10 lundi	s. Fidèle *Rog.*	ciel c. assez. b.	4 28	7 25	2 15	2 20
11 mardi	s. Mammert	ciel néb. pluie	4 27	7 26	2 46	3 35
12 mercr	s. Antonin	pluie, ciel c.	4 25	7 28	3 18	4 52
13 jeudi	ste Agnès	pluie, v. froid.	4 24	7 29	3 53	6 7
14 vendr	ste Disciole	beau, vent.	4 22	7 30	4 31	7 20
15 sam.	s. Paterne	pluie ciel couv.	4 21	7 32	5 14	8 28
16 6 *D.*	s. Honoré	pluie, ciel couv	4 20	7 33	6 2	9 27
17 lundi	s. Isidore	pluie	4 18	7 34	6 56	10 18
18 mardi	s. Venance	as. b. ciel néb.	4 17	7 36	7 54	11 3
19 mercr	s. Pierre	pluie	4 16	7 37	8 54	11 41
20 jeudi	s. Austrégésile	c. c. ass. beau,	4 15	7 38	9 55	matin
21 vendr	*Ascension*	ciel couv. beau	4 14	7 39	10 56	0 13
22 sam.	s. Hildevert	très-beau	4 13	7 41	11 56	0 41
23 *D.*	PENTECOTE	tr.-b tr.-chaud	4 12	7 42	soir	1 6
24 lundi	ste Sophie	ciel c. tr.-beau	4 10	7 43	1 57	1 31
25 mardi	ste Hégésipe	ciel couv. tr.-b.	4 9	7 44	2 58	1 56
26 mercr	s. Elme 4 T.	ciel couv. ton.	4 8	7 45	4 1	2 20
27 jeudi	s. Gordien	ciel c. pluie.	4 7	7 46	5 5	2 46
28 vendr	s. Germain 4 T.	très-beau v. v.	4 7	7 48	6 8	3 17
29 sam.	s. Maximin 4 T.	ciel c. vent gr.	4 6	7 49	7 10	3 53
30 1 *D.*	*Trinité.* s. Pie.	tr.-beau, v. v.	4 5	7 50	8 10	4 34
31 lundi	s. Simplicien.	tr.-beau, c. n.	4 4	7 51	9 5	5 22

On transplante laitues, poireaux, ognons, poivre d'Inde. Semez encore persil, cerfeuil, pourpier, radis, raves, fèves à sécher, haricots, endives. Ayez surtout soin de détuire tous les insectes, comme vers, limaçons, fourmis, escargots, et cela dans un temps pluvieux. Sortez hardiment orangers, citronniers, figuiers, etc.

JUIN. (*L'Ecrevisse*).

☽ D. Q. le 6, à 4 h. 16′ du matin
☉ N. L. le 13, à 1 h. 2′ du matin.
☾ P. Q. le 20, à 7 h. 44′ du mat.
● P. L. le 28, à 1 h. 32′ du soir.

Périgée de la lune, le 20. — Apogée, le 8

Du 1 au 30 les jours croissent de 15 minutes.

Jours du mois.	*Noms des Saints.*	*Prédictions du mois.*	*lev. du S*	*couc du S*	*lever de L.*	*couch. de L.*
1 mardi	s. Jouin.	brume. très-b.	4 4	7 52	soir	matin
2 mercr	s. Porchaire.	frais, très-beau	4 3	7 53	10 35	7 21
3 jeudi	*La Fête-Dieu*	très-beau, ch.	4 2	7 54	11 13	8 28
4 vendr	s. Pothin, évê.	très-beau chaud	4 1	7 55	11 47	9 40
5 sam.	s Marcelin	tr.-beau. vent	4 1	7 56	matin	10 54
6 2 *D.*	s Norbert.	ciel néb. pluie	4 0	7 56	0 18	soir
7 lundi	s. Claude *Trin.*	tr.-beau	4 0	7 57	0 47	1 22
8 mardi	s. Médard	pluie. assez b	3 59	7 58	1 17	2 36
9 mercr	s Landry	ciel néb. beau	3 59	7 59	1 50	3 49
10 jeudi	ste Fidèle	ciel couv. pluie	3 59	7 59	2 27	5 2
11 vendr	s. Barnabé	ton. pluie c. n.	3 58	8 0	3 8	6 11
12 sam.	s. Fargeau.	très-beau.	3 58	8 1	3 52	7 14
13 3 *D.*	ste. Pélagie	ciel c. assez b.	3 58	8 1	4 42	8 9
14 lundi	s. Antoine	tr.-beau chaud	3 58	8 2	5 39	8 57
15 mardi	s. Modeste	ciel couv. beau	3 58	8 2	6 38	9 37
16 mercr	s. Félix	ciel c. vent ch.	3 58	8 3	7 39	10 12
17 jeudi	s. Mathurin	très-beau	3 58	8 3	8 41	10 43
18 vend	s. Amand	très-beau	3 58	8 4	9 43	11 10
19 sam	s. Gervais	ciel couv.	3 58	8 4	10 44	11 35
20 4 *D.*	s. Leuffroy	tr.-b. vent	3 58	8 4	11 46	11 59
21 lundi	ste Prudence	tr.-b. vent	3 58	8 5	soir	matin
22 mardi	s. Paulin	pl. assez beau	3 58	8 5	1 47	0 25
23 mercr	Vig. de S.-J. B	tr.-beau vent	3 58	8 5	2 50	0 49
24 jeudi	s. *Jean-Baptiste*	tr.-b. vent	3 59	8 5	3 54	1 17
25 vendr	s. Maixent	tr.-beau	3 59	8 5	4 57	1 50
26 sam.	Trans. s. Hil.	tr.-beau	3 59	8 5	5 58	2 28
27 5 *D.*	s. Irénée	très-beau	4 0	8 5	6 55	3 13
28 lundi.	s. Léon *vig. j.*	très-beau tr. ch	4 0	8 5	7 47	4 6
29 mardi	s. *Pierre et s. P.*	temps fr. beau	4 1	8 5	8 33	5 8
30 mercr	Com. des. Paul	très-beau	4 1	8 5	9 13	6 17

Replantez pendant ce temps ciboules, échalottes, poireaux, oignons d'a tomne, choux-raves, choux-fleurs à grainer, endives. On récolte dans ce mois les graines de choux, cresson, cerfeuil, pimprenelle roquette, épinards, bourache, pois, fèves.

JUILLET. (*Le Lion*).

☽ D. Q. le 5, à 8 h. 52' du mat.
☉ N. L. le 12, à 11 h. 47' du m.
☾ P. Q. le 20, à 1 h. 2' du soir.
● P. L. le 27, à 10 h. 18' du soir.

Périgée de la lune, le 3.—Apogée, le 18.

Du 1 au 31 les jours diminuent de 55 minutes.

Jours du mois.	*Noms des Saints.*	*Prédictions du mois.*	*lever du S*	*couc du S*	*lever de L.*	*couc. de L.*
1 jeudi	s. Cybard	tr.-b. vent	4 2	8 5	soir	matin
2 vendr	Visitat. N.-D.	tr.-beau, v.	4 2	8 4	10 22	8 43
3 sam.	Oct. de s. P. P	très-beau ton.	4 3	8 4	10 53	9 58
4 6 *D.*	Transl. s. M.	très-beau vent	4 4	8 4	11 23	11 13
5 lundi	s. Tranquillin	tr.-b. ciel n.	4 4	8 3	11 53	soir
6 mardi	ste. Macrine	ton. très-beau	4 5	8 3	matin	1 11
7 merc.	s. Martial	frais, très-beau	4 6	8 3	0 26	2 53
8 jeudi	s. Amand	tr.-b. tr-chaud	4 7	8 2	1 3	4 1
9 vendr	ste Victoire	tr.-b. vent ch.	4 8	8 2	1 45	5 4
10 sam	ste. Félicité	ton. et pluie	4 9	8 1	2 33	6 1
11 7 *D.*	s. Benoist	pluie assez b.	4 9	8 0	3 27	6 51
12 lundi	s. Gualbert	tr.-b. gr. chaud	4 10	8 0	4 25	7 34
13 mardi	S. *cœur* s. Silas	beau ciel néb.	4 11	7 59	5 26	8 11
14 mercr	ss Savin et Cy.	c. couv. as. b.	4 12	7 58	6 28	8 43
15 jeudi	s. Bonnavent.	très-beau vent	4 13	7 57	7 31	9 11
16 vendr	s. Généroux	as. b. ciel néb.	4 14	7 56	8 33	9 37
17 sam.	s. Alexis	pluie ton. grél.	4 15	7 56	9 35	10 2
18 8 *D.*	s. Frédéric	ciel n. tr.-b.	4 17	7 55	10 37	10 27
19 lundi	s. Vinc. de Paul	c. néb., ton., v	4 18	7 54	11 38	10 53
20 mardi	ste Marguerite	très-beau c. n.	4 19	7 53	soir	11 21
21 mercr	s. Victor	ciel c., assez b.	4 20	7 52	1 41	11 51
22 jeudi	ste Marie-Mad.	ciel néb. as. b.	4 21	7 51	2 42	matin
23 vendr	ste Caroline.	pluie vent vio.	4 22	7 49	3 42	0 25
24 sam.	ste Christine C.	très-beau	4 24	7 48	4 40	1 6
25 9 *D.*	s. Jacques	très beau	4 25	7 47	5 35	1 55
26 lundi	ste Anne	très-b. tr.-ch.	4 26	7 46	6 25	2 52
27 mardi	ste Marthe	tr.-beau c. c.	4 27	7 45	7 9	3 56

Evènemens de Paris, des 27, 28 et 29 Juillet 1830.

28 mercr	s. Christophe	pluie tempête	4 29	7 43	7 48	5 8
29 jeudi	s. Loup	très-beau ch.	4 30	7 42	8 23	6 24
30 vendr	s. Ignace	ciel n. as. beau	4 31	7 41	8 55	7 41
31 sam.	s. Germain	c. c. as. beau	4 32	7 39	9 26	8 58

On greffe en écussons toutes sortes d'arbres fruitiers, et principalement ceux à noyau. Au commencement de ce mois, on tond tous les arbustes, ainsi que les bordures, comme if, cornouiller, buis, etc. On recueille les graines de navets, pois, fèves, céléri, radis, cresson.

AOÛT. (*La Vierge*)

☾ D. Q. le 3, à 2 h. 9' du soir.
● N. L. le 11, à 6 h. 38' du mat.
☽ P. Q. le 19, à 5 h. 11' du mat
○ P. L. le 26, à 6 h. 19' du m.
Périg. de la lune, le 27.—Ap., le 15.

Du 1 au 31 les jours diminuent de 22 minutes.

Jours du mois.	*Noms des Saints.*	*Prédictions du mois.*	*lever du S*	*couc du S*	*lever de L.*	*couc. de L.*
1 10 *D.*	s. Pierre ès-lien	très-beau	4 34	7 38	soir	matin
2 lundi	s. Etienne	très-beau	4 35	7 36	10 30	11 29
3 mardi	Invent. s. Et.	pluie tempête	4 36	7 35	11 5	soir
4 mercr	s. Dominique	ciel couv. pluie	4 38	7 33	11 45	1 51
5 jeudi	N.-D des Neig.	pluie v. ton. pl.	4 39	7 32	matin	2 55
6 vendr	Trans. de N.S.	ciel néb. pluie	4 40	7 30	130	3 53
7 sam.	s. Xiste, pape	brume ciel b.	4 42	7 29	4 20	4 46
8 11 *D.*	s. Justin	pluie, ciel couv	4 43	7 27	2 16	5 32
9 lundi	s. Romain	ciel c. assez b.	4 45	7 25	3 16	6 11
LOUIS-PHILIPPE Ier, Roi des Français le 9 août 1830.						
10 mardi	s. Laurent	ciel couv. pluie	4 46	7 24	4 18	6 45
11 mercr	ste Suzanne	pluie ciel néb.	4 47	7 22	5 25	7 14
12 jeudi	s. Junien	frais, beau.	4 49	7 20	6 23	7 40
13 vendr	ste Radégonde.	tr.-b. trés-ch.	4 50	7 19	7 21	8 5
14 sam.	s. Eusèbe *v. j.*	très-beau c. n.	4 52	7 17	8 24	8 29
15 12 *D.*	l'ASSOMP.	pluie ciel néb.	4 53	7 15	9 24	8 54
16 lundi	s. Roch	c. c. assez b.	4 54	7 13	10 24	9 20
17 mardi	s. Mammès	beau	4 56	7 11	11 24	9 49
18 mercr	ste. Hélène	ciel couv.	4 57	7 10	soir	10 21
19 jeudi	s. Louis, év.	ciel c. ton. pl.	4 59	7 8	1 24	10 59
20 vendr	s. Bernard	ciel couv. beau	5 0	7 6	2 23	11 44
21 sam	s. Chantal	as. b. ciel couv	5 1	7 4	3 19	matin
22 13 *D.*	st. Symphorien	tr.-b. gr. chaud	5 3	7 2	4 12	6 37
23 lundi	s. Filbert	tr-beau vent	5 4	7 0	4 59	1 37
24 mardi	s. Barthélemi	très-beau, vent	5 6	6 58	5 41	2 45
25 mercr	s. Louis, roi	très-beau	5 7	6 56	6 19	3 58
26 jeudi	s. Gelais	ciel c. très-beau	5 9	6 54	6 53	5 16
27 vendr	s. Césaire	assez beau c. n.	5 10	6 52	7 26	6 35
28 sam	s. Augustin	tr.-b. tr. chaud	5 11	6 50	7 58	7 54
29 14 *D.*	décol. de S. J.	ciel néb. chaud	5 13	6 48	8 31	9 12
30 lundi	s. Fiacre	tr.-b. très-ch.	5 14	6 45	9 7	10 28
31 mardi	s. Ovide	tonn. sans pluie	5 16	6 44	9 47	11 40

Vers la fin de ce mois, on sème toutes les laitues et endives d'hiver, oignons, épinards, carottes de printemps, scorsonnère, mâches, navets, radis, raifort. Lorsque les pommes d'artichaut sont recueillies, on coupe le plus bas qu'on peut les montans ou tiges qui ont porté.

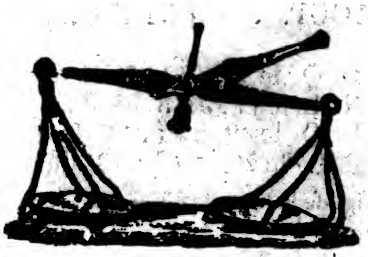

SEPTEMBRE. (*La Balance.*

☾ D. Q. le 1, à 9 h. 24' du soir.
○ N. L. le 9, à 3 h. 57' du soir.
☾ P. Q. le 17, à 7 h. 30' du soir.
● P. L. le 24, à 2 h. 35' du soir.

Périgée de la lune, le 24.—Apogée, le 11.

Du 1 au 30 les jours diminuent d'une heure 42 minutes.

Jours du mois	*Noms des Saints.*	*Jours du mois*	*lever du S.*	*couc du S.*	*lever de L.*	*couc. de L.*
1 mercr	s. Avit	très-beau	5 17	6 42	soir	soir
2 jeudi	s. Lazare	très-beau	5 18	6 40	11 20	1 49
3 vendr	s. Grégoire	très-beau	5 20	6 38	matin	2 43
4 sam	s. Gilles	gel. bl. as. beau	5 21	6 36	0 14	3 30
5 15 *D.*	s. Marcel	ciel couv. pluie	5 23	6 34	1 11	4 10
6 lundi	s. Polycarpe	très-beau vent.	5 24	6 32	2 9	4 46
7 mardi	s. Aristide	très-beau	5 26	6 30	3 7	5 18
8 mercr	*Nativité N. D.*	très-beau, vent	5 27	6 28	4 7	5 47
9 jeudi	s. Cloud	très-beau vent.	5 28	6 26	5 10	6 12
10 vendr	s. Omer	frais très-beau	5 30	6 24	6 15	6 35
11 sam.	s. Nicolas Tol.	frais très-beau	5 31	6 21	7 17	6 59
12 16 *D.*	ste Rosalie	très-beau	5 33	6 19	8 17	7 25
13 lundi	s. Corneille	frais beau.	5 34	6 17	9 17	7 52
14 mardi	Ex. ste. Croix	ciel couv. as. b	5 35	6 15	10 17	8 22
15 mercr	s. Nicomède 1 T.	ciel couv. a. b.	5 37	6 13	11 16	8 58
16 jeudi	s. Jean Ch.	pluie, ciel couv	5 38	6 11	soir	9 39
17 vendr	s. Cyprien 1 T.	assez beau pl.	5 40	6 9	1 10	10 27
18 sam.	s. Achard 1 T.	ciel c. as. beau	5 41	6 7	2 1	11 22
19 17 *D.*	s. Eustache	c. néb. ass. b.	5 43	6 4	2 48	matin
20 lundi	s. Janvier	pluie ciel nèb.	5 44	6 2	3 31	0 24
21 mardi	s. Mathieu	beau, ciel néb.	5 45	6 0	4 9	1 32
22 mercr	s. Maurice	pl. c. c. vent	5 47	5 58	4 44	2 46
23 jeudi	ste Thècle	beau ciel couv.	5 48	5 56	5 18	4 4
24 vendr	s. Emmeran	pluie	5 50	5 54	5 52	5 25
25 sam.	s. Firmin	pluie	5 51	5 52	6 27	6 45
26 18 *D.*	ste Justine	pluie	5 53	5 50	7 3	8 5
27 lundi	s. Côme s. Da.	pluie vent ton.	5 54	5 47	7 42	9 22
28 mardi	s. Céran	ciel couv.	5 56	5 46	8 26	10 34
29 mercr	s. Michel arch.	très-beau	5 57	5 43	9 15	11 40
30 jeudi	s. Jérôme	pluie ciel couv.	5 59	5 41	10 8	soir

Replantez touffes d'oseille et choux pour l'hiver. Si les chaleurs sont tempérées comme elles doivent l'être, on met en terre toutes sortes de plantes vivaces, comme hysope, lavande, thym. C'est aussi la saison de tondre, pour la seconde fois, les bordures des jardins.

OCTOBRE. (*Le Scorpion*).

- ☽ D. Q. le 1, à 7 h. 45′ du m.
- ☉ N. L. le 9, à 9 h. 16′ du m.
- ☾ P. Q. le 17, à 7 h. 50′ du m.
- ● P. L. le 23, à 11 h. 45′ du s.
- ☽ D. Q. le 30, à 10 h. 5′ du s.

Périg. de la lune, 2 et 3. — Ap. le 8.

Du 1 au 31 les jours diminuent d'une heure 44 minutes.

Jours du mois.	*Noms des Saints*	*Prédictions du mois.*	*lever du S*	*couc du S*	*lever de L.*	*couch. de L.*
1 vendr	s. Remi	ciel c. tr.-beau	6 0	5 39	11 05	1 29
2 sam	les Anges gar.	g. b. as. b. v. v	6 1	5 37	matin	2 11
3 18 *D.*	s. Léger	très-beau	6 3	5 35	0 5	2 47
4 lundi	s. François	pluie	6 4	5 33	1 6	3 19
5 mardi	ste Flavie	très-beau	6 6	5 31	2 8	3 48
6 mercr	s. Bruno	ciel couv.	6 7	5 28	3 9	4 14
7 jeudi	ste Foi	bru. as. b. v. f.	6 9	5 26	4 8	4 38
8 vend.	ste Brigite	ciel couv. pluie	6 10	5 24	5 8	5 03
9 sam	s. Denis	pluie	6 12	5 22	6 8	5 29
10 19 *D*	ste Rosa	très-beau	6 13	5 20	7 9	5 56
11 lundi	s. Alfred	ciel couv. pluie	6 15	5 18	8 10	6 26
12 mard.	s. Venant	brouil. pluie.	6 16	5 16	9 10	6 58
13 mercr	s. Donatien	très-beau	6 18	5 14	10 08	7 37
14 jeudi	s. Gérand	brume c. néb.	6 19	5 12	11 4	8 22
15 vend.	ste Thérèse	tr-beau ciel n.	6 21	5 10	11 56	9 13
16 sam.	s. Gal., abbé	très-beau.	6 23	5 8	soir	10 11
17 20 *D.*	s. Cerbonet	ciel couv.	6 24	5 6	1 28	11 15
18 dundi	s. Luc	très-beau	6 26	5 4	2 07	matin
19 mardi	s. Savinien	ton. v. v. pluie	6 27	5 2	2 42	0 25
20 mercr	s. Caprais	t.-b. t.-c. ton.	6 29	5 1	3 15	1 38
21 jeudi	ste. Ursule	brume c. c.	6 30	4 59	3 47	2 54
22 vend.	s. Hilarion	très-beau ch.	6 32	4 57	4 20	4 13
23 sam.	s. Benoist	tr.-b. tr-chaud	6 33	4 55	4 54	5 33
24 21 *D*	s. Magloire	tr.-beau, chaud	6 35	4 53	5 32	6 52
25 lundi	s. Crépin s. C.	tr-beau, chaud	6 37	4 51	6 13	8 8
26 mardi	s. Calixte	ciel néb. tr.-b.	6 38	4 49	7 0	9 20
27 mercr	s. Evariste	pluie	6 40	4 48	7 54	10 25
28 jeudi	s. Simon	c. n tr.-beau.	6 41	4 46	8 53	11 24
29 vendr	s. Narcisse	très-beau.	6 43	4 44	9 54	soir
30 sam.	s. Lucain	tr-beau. chaud	6 45	4 42	10 55	0 18
31 22 *D.*	s. Quentin *v. j.*	très-beau ch.	6 46	4 41	11 57	1 21

On sème mâches, raiponces, roquette, on peut planter les arbrisseaux tels que myrte, buis, romarin et autres arbres aussi toutes bardures qu'on veut faire à neuf ou changer de situation. Il faut mettre en serre orangers, citronniers, figuiers et tous les arbres ou plantes auxquels le froid est nuisible.

NOVEMBRE. (*Le Sagittaire*)

☌ N. L. le 8, à 3 h. 29′ du mat.
☽ P. Q. le 15, à 6 h. 24′ du s.
○ P. L. le 22, à 10 h. 14 du m.
☾ D. Q. le 29, à 4 h. 31′ du s.

Périgée de lune, le 20. — Ap., le 4.

Du 1 au 30 les jours diminuent d'une heure 19 minutes.

Jours du mois.	*Noms des Saints.*	*Prédictions du mois.*	*lever du S*	*couc du S*	*lever de L.*	*couch. de L.*
1 lundi	LA TOUSS.	gel. bl. tr.-b.	6 48	4 39	matin	1 54
2 mardi	*les Morts*	pluie	6 49	4 37	0 59	2 18
3 mercr	s. Hubert	assez beau plui.	6 51	4 36	2 1	2 44
4 jeudi	s. Charles	pluie gib. grêle	6 53	4 34	3 2	3 8
5 vendr	s. Léonard	pluie	6 54	4 33	4 3	3 32
6 sam.	s. Florent	pluie. et vent	6 56	4 31	5 3	3 59
7 23 *D.*	s. Mathurin	glace v. brume	6 57	4 30	6 3	4 28
8 lundi	stes. Reliques	gl., gel. b. h.	6 59	4 28	7 3	5 0
9 mardi	s. Charles Bor.	gelée bl. beau	7 1	4 27	8 3	5 37
10 mercr	s. Léon	ciel couv.	7 2	4 25	9 4	6 20
11 jeudi	s. Martin	pluie assez b.	7 4	4 24	9 54	7 9
12 vendr	s. René	c. c. petite pl.	7 5	4 23	10 43	8 4
13 sam.	s. Stanislas	ciel couv v.	7 7	4 21	11 27	9 5
14 24 *D.*	s. Maclou	pluie vent viol.	7 9	4 20	soir	10 12
15 lundi	s. Eugène	gl. gel. b. t.-b	7 10	4 19	0 42	11 22
16 mardi	s. Eucher	ciel c. petite p.	7 12	4 17	1 15	matin
17 mercr	s. Agnan	ciel c. ass. beau	7 13	4 16	1 46	0 35
18 jeudi	s. Mandé	ciel néb. tr.-b.	7 15	4 15	3 17	1 50
19 vendr	ste Elizabeth	pluie	7 16	4 14	2 49	3 6
20 sam.	s. Edouard	assez beau	7 18	4 13	3 24	4 23
21 25 *D.*	Présent. N. D.	brouil. très-b.	7 19	4 12	4 2	5 40
22 lundi	ste Cécile	c. c. vent pluie	7 21	4 11	4 47	6 55
23 mardi	s. Clément	ciel couv. pluie	7 22	4 10	5 38	8 4
24 mercr	s. Chrysogone	beau c. c. pluie	7 24	4 9	6 35	9 6
25 jeudi	ste. Catherine	brume assez b.	7 25	4 8	7 37	9 59
26 vendr	s. Lin	glace ciel couv	7 27	4 8	8 40	10 44
27 sam.	s. Juste c. j.	pluie v. v. gr.	7 28	4 7	9 44	11 21
28 1 *D.*	s. Eloi Avent	pluie, vent viol	7 30	4 6	10 47	11 53
29 lundi	s. Saturn.	pluie vent viol.	7 31	4 5	11 49	soir
30 mardi	s. André	brouil ciel c.	7 32	4 5	soir	0 17

Lorsque des gelées commencent, il faut couvrir, avec la litière ou feuilles d'arbres qui sont à préférer, les plants d'artichauts, poirée, celeri pas entièrement, mais à mesure que le froid augmente. On arrache de terre les provisions d'hiver, tels sont les scorsonnères, carottes, panais, choux rouge et betteraves qu'on transplante dans la serre.

DECEMBRE. (*Le Capricorne*).

☾ N. L. le 7, à 8 h. 40' du s.
☽ P. Q. le 15, à 3 h. 35' du m.
● P. L. le 21, à 10 h. 48' du s.
☾ D. Q. le 29, à 1 h. 58' du s.

Pér. de lune, le 18 — Apo. le 2 et 30.

Jusqu'au 22 les jours décroissent de 10' ils croissent ensuite de 6'

Jours du mois.	*Noms des Saints.*	*Prédictions du mois.*	*lever du S.*	*couc. du S.*	*lever de L.*	*couch. de L.*
1 mercr	s. Eloi ste Flor.	brume humide	7 34	4 4	matin	soir
2 jeudi	s François Xa.	assez beau, v.	7 35	4 4	1 54	1 37
3 vendr	ste. Fulgonce	gl. neige vent	7 36	4 3	2 52	2 2
4 sam.	ste. Barbe	glace brume b.	7 38	4 3	3 53	2 29
5 2 *D.*	ste Julienne	continuation	7 39	4 2	4 54	5 0
6 lundi	s. Nicolas	assez beau	7 40	4 2	5 54	3 36
7 mardi	s. Ambroise	pluie, assez b.	7 41	4 2	6 53	4 17
8 mercr	*Concep. N.-D.*	pluie, ciel cou.	7 43	4 2	7 49	5 8
9 jeudi	ste. Eléonore	brouil. ciel cou.	7 44	4 1	8 40	5 57
10 vendr	ste. Abre vierg.	gl. gel. bl. b.	7 45	4 1	9 27	6 58
11 sam.	ste. Valère	glace gel. br.	7 46	4 1	10 9	8 3
12 3 *D.*	s. Delphin	glace as. beau	7 47	4 1	10 46	9 12
13 lundi	ste. Luce	gelée bl. c.	7 48	4 1	11 19	10 24
14 mardi	s. Fortunat	glace ciel cou.	7 49	4 1	midi	11 36
15 mercr	s. Fuscien 4 T.	glace, neige	7 50	4 1	11 48	matin
16 jeudi	s. Zéphirin	très-beau	7 50	4 2	0 56	0 49
17 vendr	s. Honorat 4 T.	gelée bl. beau	7 52	4 2	1 32	2 4
18 sam.	s. Lazare 4 T.	très-beau	7 51	4 2	1 58	3 19
19 4 *D.*	s. Mesmin	br. ciel couvert	7 52	4 2	2 38	4 32
20 lundi	ste. Ariel[de]	ciel c. assez b.	7 53	4 3	3 25	5 42
21 mardi	s. Thomas	gelée bl. ciel c.	7 53	4 3	4 17	6 48
22 mercr	s. Gatien	ciel couv.	7 54	4 4	5 16	7 46
23 jeudi	s. Pancrace	ciel couv.	7 54	4 4	6 19	8 36
24 vend.	ste Victoire n. j.	gl. gel. bl. c. b.	7 55	4 5	7 23	9 17
25 sam.	NOEL	glace giv. beau	7 55	4 6	8 29	9 52
26 *D.*	s. Etienne	gl. ciel couv.	7 55	4 6	9 33	10 23
27 lundi	s. Jean. ap. év.	ciel couvert d.	7 56	4 7	10 36	10 51
28 mardi	ss. Innocens	ciel couvert pl.	7 56	4 8	11 37	11 16
29 mercr	ste. Colombe	ciel c. pluie	7 56	4 9	matin	11 40
30 jeudi	s. Sabin	gl. ciel couv.	7 56	4 9	0 38	soir
31 vendr	s. Sylvestre	glace très-beau	7 56	4 10	1 38	0 32

Dans les fortes gelées, on transporte dans un lieu de sûreté les endives qu'on plante en grotte, en les couvrant de sable. C'est le temps de palisser les espaliers et de tailler les arbres, pourvu qu'il n'y ait ni gelée ni neige. C'est à l'entrée de ce mois que les jardiniers doivent achever de serrer et de couvrir ce qui n'a pu l'être au mois

FÊTES MOBILES.

Septuagésime, 31 janvier.	Pentecôte, 23 mai.
Les Cendres, 17 février.	La Trinité, 30 mai.
Pâques, 4 avril.	La Fête-Dieu, 3 juin.
Les Rogations, 10, 11 et 12 mai	1er Dimanche de l'Avant, 28 novembre.
Ascension, 13 mai.	

QUATRE-TEMPS.

Février, 24, 26 et 27.	Septembre, 15, 17 et 18.
Mai, 26, 28 et 29.	Décembre, 15, 17 et 18.

ARTICLES PRINCIPAUX du CALENDRIER POUR 1847.

Nombre d'or	5	Indiction romaine	5
Epacte	XIV	Lettre dominicale	C.
Cycle solaire	8		

MARÉES. — 1847.

Le tableau ci-dessous renferme les hauteurs de toutes les grandes marées pour l'année 1847.

Les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune.

Phases de la Lune.	DATES.	SYZYGIE. h. m.	Hauteur de la Marée.	Phases de la Lune.	DATES.	SYZYGIE. h. m.	Hauteur de la Marée.
P. L.	1er janv. à	2 52 s.	0,83	N. L.	12 juillet à	11 47 m	0,85
N. L.	17	0 54 m	1,03	P. L.	27	10 18 s.	1,00
P. L.	31	8 38 m.	0,84	N. L.	11 août..	0 38 m.	0,85
N. L.	15 févr..	11 35 m.	1,13	P. L.	26	6 19 m.	1,11
P. L.	2 mars.	3 18 m	0,87	N. L.	9 sept..	3 57 s.	0,86
N. L.	16	9 20 s.	1,17	P. L.	24	2 35 s.	1,16
P. L.	31	9 26 s.	0,87	N. L.	9 oct....	9 16 m.	0,86
N. L.	15 avril..	6 31 m.	1,10	P. L.	23	11 45 s.	1,12
P. L.	30	1 35 s.	0,85	N. L.	8 nov...	3 20 m.	0,84
N. L.	14 mai...	3 33 s.	0,90	P. L.	22	10 14 m.	1,03
P. L.	30	2 55 m.	0,85	N. L.	7 déc....	8 40 s.	0,84
N. L.	13 juin...	1 2 m.	0,89	P. L.	21	10 10 s.	0,94
P. L.	28	1 32 s.	0,90				

Le soleil et la lune, par leur attraction sur la mer, occasionnent des marées qui se combinent ensemble et qui produisent les marées que nous observons.

FOIRES DES DEUX-SÈVRES.

Absie, le lundi-gras, le jeudi s., le 20 de chaque mois. Foires d'accueillage le 1er dimanche de juin et sept. *marc. le dim.*

Airvault, le lund.-gras, le lundi de la Passion, le lundi des Rogations, le lendemain de la St.-Pierre, 1er lundi d'août, 1er et dernier lundi de septembre, le lundi avant la Toussaint, et le lundi avant Noël. *mar. le jeudi.*

Arçais, le 25 mai et le 25 sept.

Ardin, 12 mai et 9 novembre.

Argenton-Château, 22 fév. 3e samedi de mars, 23 avril, 20 mai, 2 juillet, 13 août, 2 sept., 1er samedi et 28 d'octobre, le sam. après Noël. *mar. le sam.*

Argenton-l'Eglise, *ballade* ou foire champêtre le dimanche qui est avant le 29 septembre.

Aubiers, les, quatrièmes mardi des mois de février; mars avril, mai et le 3 novem.

Augé, 19 janv., 9 fév., 13 mars, 25 juillet.

Azay-Brûlé, 24 août et 18 oct.

Azay-sur-Thoué, 1er mardi de mai et celui après la St.-Martin.

Beaussay, lundi des Rameaux, 1er lundi de juin, 11 sept., 16 nov.

Beauvoir-sur-Niort, 4e samedi de janv., fév., juin, sept., nov. et décemb. *marché le samedi.*

Béceleuf, le lundi avant la St.-Maurice, le lundi après la St.-Luc, lundi après le 21 avril, et lundi avant la St.-Jean-Baptiste.

Bernegoue, 22 juillet.

Boismé, 26 mars, 19 mai, 16 sept.

Bonneuil-aux-Monges, 24 juin et 6 août.

Bougouin, comm. de Chavagné, 6 jan., 1er mars, 15 avril, le lundi de la Pentecôte, 1 et 25 octobre.

Bressuire, le second jeudi de chaque mois, excepté celles de St.-Jacques et de Saboureau, qui continuent d'être les 26 juil. et 27 août. *marché le jeudi.*

Brioux, le jeudi après le 13 janv., le 2e jeudi du mois de fév., le 2e jeudi du mois de mars, le jeudi après les Rameaux, le 2e jeudi du mois de mai, le 2e jeudi du mois de juin, le 4 juillet, le 10 août, le jeudi avant le 21 sep., le 28 octobre, le 2e jeudi de nov. le 2e jeudi de décembre.

Brûlain, 20 janvier.

Busseau, le, 6 fév, 26 avr., 15 août

Celles, 17 janvier, les mercredi avant la Madeleine, avant la St.-Michel et avant Noël. *Marc. le mercr. Nouveau marc. pour le bétail* le premier mercr. de chaque mois. Les assemblées pour les mules, les 4 fév. et 5 mai de chaque année.

Cerisay, 1er lundi de chaq. mois. *marché le lundi.*

Cersay, marché tous les dim.

Champdeniers, 15 jan., le sam. avant la mi-carême, la veille des Rameaux, le 28 mai, 22 août, le samedi après le 8 sept., le samedi après la St.-Martin et le 19 déc. *marché le samedi.*

Chapelle-St.-Laurent, la, 12 janv., 1er lundi de carême, mardi de Pâques, 11 juin et août, 1er oct., 2 nov. et 21 déc. *marché le jeudi.*

Pitié, même com., vendr. avant les Rameaux, mardi de la Pente., 1er mardi de juillet, 9 sept.

Charzay, commune de Mazières, 6 mai et décembre.

Châtillon, 25 janv., lundi après la Mi-Carême, 3 mai, der. vend. de mai, 29 juin, 23 juil., 3e vendr. d'août, 14 sept., 3e vend. d'oct.,

14 novembr., 27 décembre.
Chef-Boutonne, 23 avril, 26 juin, 31 octob., 24 déc., et les onze autres le second samedi de chaque mois. (juillet excepté).
Chenay, le 22 août, le 14 sept. et 19 octobre.
Cherveux, 17 janv., 22 fév., les mardi après Pâq. et la Pentecôte, 29 juin, 1er août, 29 sep. *m. le v.*
Chiché, le 1er mardi de février, avril, août, octobre et décemb. et le samedi avant la Pentecôte.
Chizé, 3 fév., 3e mercr de mars, 1er mai, 3e merc. d'août, 11 oct. et 10 déc. *marché le mercredi.*
Coulon, 16 janv., 13 fév., 27 mars, 24 avril, 15 mai, la veille de la Fête-Dieu, la veille de la Ste-Macrine, 6 sept., 17 oct. et 16 nov.
Coulonges-sur-l'Autise, le 1er mar. de chaq. mois. *m. le mar.*
Couture-d'Arg., le 7 de ch. mois, marché le mercr. de chaq. sem.
Crèche, la, commune de Breloux, le 11 janv. et le vend. de la semaine de la Passion. *m. le mar.*
Grolour, com. de S.-Coutant, le 22 juin, le mer. avant la S.-Mathieu
Faye-l'Abbesse, 13 fév., 26 mars, 22 mai, 28 août, 5 déc.
Fonblanche, commune d'Exoudun, 10 octobre.
Fors, 9 et 29 septembre.
Fosses, les, 13 août.
Foye-Monjault, la, lundi après la Pentecôte et le 25 octobre.
Frontenay, 9 janvier, 3 février, 9 mars, mardi après Pâques, 4 mai, 29 juin, 20 juil., 16 août, 15 sept., 21 oct., 11 nov., 20 décembre. *marché le mercredi.*
Genneton, le jour de l'Ascension, 3e dimanche de sept. (Foires champêtres ou ballades).
Grand-Prissé, 24 juin.
Gourgé, 2e mardi des mois d'avril, août et octobre.
Laforêt, 23 avril, 9 mai, 6 août et décembre.
Lezay, 20 janv., 1er lundi de car., le lundi après la mi-carême, 30 avril, 8 juin, 1 et 29 sept., 30 oct., 30 nov. et 21 décembre.
Louzy, le dim. après le 12 juin.
Mothe-St.-Héraye, la, le 1er jeudi de chaque mois, le mardi après la mi-carême. *m. le jeudi.*
Magné, le 1er dimanche après le 6 juillet et 8 septembre.
Maisonnais, 21 septembre.
Missais, diman. après le 16 août.
Mauzé, 1er mer. de chaque mois, 1er dimanche de juin. — Foire d'accueillage le 2e dimanche de sept. *marché jeudi et dimanche*, assemblée le 4me dim. de juin.
Mazières, 6 janv., 10 mars, 24 mai, et jeudi après la St. Michel.
Melle, 18 janvier, 11 et 22 fév., le mercr de la 2e semaine de carême et celui de la semaine de la Passion, 25 av., 28 juin, 1er et 31 août, 8 nov., 1er samedi d'oct. et de déc. *m. le vend.*
Menigoute, 16 avril, 24 juin, 30 août et 7 novembre.
Moncoutant, le 2e lundi de fév. 31 mars, 1er mai, 19 juin, 2e lundi de juil. et sept. et 25 nov.
Mougon, 24 juin et 29 août.
Moutiers-s.-Chantemerle, 4 janv., 19 mrs, 25 mai, 22 juin. 23 juil., 25 août, 15 sep., 4 oct. 11 nov.
Niort, 6 févr., 7 mai, le jeudi de l'octave de la Fête-Dieu, 6 octob., 30 nov. *marché le jeudi.* Saint-Martin, assemblée-ballade, le dimanche après la St.-Jean.
Neuil, 5 janv., mardi avant le mardi-gras, 15 avril, mai et juin et 7 sept. *marché le vend.*
Oyron, 9 mai, 4 octo., 8 nov. *marché le lundi*
Pamproux. merc. des cendres et après la Passion, 26 avril, lundi avant la Fête-Dieu, 22 sept., 11 et 16 nov., 4 déc. *marc. le lund*

Ballade le 1er dimanche de juin.
Périgné, 2e mardi de janvier, mars, avril et septembre.
Prahecq 22 janv., 22 fév., le lundi après la mi-carême, 6 août, 14 sept., 18 oct., 25 nov. et 21 décembre.
Rigny, assemblée-ballade le 3e dimanche de mai.
Sauzé-Vaussais, le 1er jeudi de chaque mois, 3 fév., le jeudi après la Fête-Dieu, 30 août, 19 novembre. *marc. le jeudi.*
Secondigny, le 2e vend. de carême, 15 mai, 30 juin, 16 août, 29 sept., dern. lundi d'oct., 11 déc., le lend. de la Quasimodo.
Sepvret, dernier mardi de mai, l'octave de la Fête-Dieu, 7 sept.
Saint-Jean, 24 juin.
St.-Varent, 25 mars, 18 juin et sept., 8 déc. Assemblée d'accueillage le 29 septembre.
St.-Clémentin, 5 avril, 1er mai, 2 août, 14 novembre.
Saint-Georges-de-Rex, 25 mars et 20 sept.
Saint-Jouin, 24 fév., 1er juin, 22 août, 9 sept., 24 oct. *m. le sam.*
St.-Hilaire-la-Palu, 9 de ch. m.
St.-Loup, 13 janv., 11 juin, 25 août et 25 nov. *m. le sam.*
Saint-Liguaire, le lundi de Pâques, 28 juin et 9 octobre.
St.-Maixent, le 2e samedi de jan., et fév., le 1er lundi de carême, le 1er sam. d'av., 1er mai, second sam. de juin, juil., août et sept., 28 oct., le 2e samedi de nov. et le 6 déc. Foires aux poulains les 12 janv., 4 et 23 fév. et 14 mars. *marché le samedi*
St.-Martin-de-Sanzay, assemblée-ballade le dernier dim. d'avril.
Saint-Maxire, le 3 novembre.
Ste.-Néomaye, 13 janv., 24 fév., 24 av. 14 juin, 24 sep. et 13 nov.
Saint-Pompain, 7 janv., 1er mai, le lundi de la Pentecôte, 11 juin et novembre.
Saint-Romans, le lundi-gras, le lundi avant la mi-carême, le lundi de Pâques, le vend. avant la Pentecôte, 23 juin et 14 août, 28 sept., 2 nov., 26 déc.
St.-Symphorien, le dim. après la Pentecôte et après le 22 août.
Thenezay, 23 janv., 25 avril, le mardi d'après la Pentecôte, 25 juillet, 29 sept., 11 nov.
Thorigné, le lundi de la Passion.
Thouars, 7 janv., le 1er jeudi de mars, 15 av., 1er vendredi de mai, 8 juin, 22 juillet, 9 et 29 sept., 18 oct., 30 novemb. *marché le vendredi*
Tillou, 5 janv., le jour du mardi-gras, le mar. de Pâq., 9 oct. 11 n.
Vasles, 13 février, 15 mai, 13 août et 28 novembre.
Vautebis, trois semaines avant le carnaval, lundi après la mi-carême, vendredi après Pâques, 4e lundi après le dimanche de Quasimodo, le lendemain de la Pent., 20 août, 2 oct. et 9 nov.
Vernoux, 1er mardi de ch. mois.
Villiers-en-P., 1er janv. et 29 oct.

Marchés de ce département.

Le lundi, à Mauzé, Oyron, la Chapelle-Saint-Laurent, Pamproux, les Aubiers, Mazières et Cerizay.
Le mardi, à Coulonges, Lezay et Périgné.
Le mercredi, à Celles, Frontenay, Parthenay et Chizé.
Le jeudi, à Airvault, Bressuire, Brioux, la Mothe-st.-Héraye, Niort et Sauzé.
Le vend., à Châtillon, Cherveux, Moncoutant, Secondigny, Thenezay, Thouars, Vautebis, Melle
Le samedi, à Argenton-Château, Beauvoir, Champdeniers, Chef-Boutonne, St.-Maixent, St.-Loup, et St.-Jouin-les-Marnes.

FOIRES DE LA VENDÉE.

FOIRES A CHIENS. — *Bourbon-Vendée, les deuxièmes lundis de Mai et de Juillet.*

Aizenay, 1er lundi de ch. mois.
André-d'Ornay, st., 1er décem.
Angles, 1er juin, 1er juillet, 1er août, 25 septembre.
Apremont, 16 fév., 10 mars, 19 avril, 16 mai, 29 septembre.
Avrillé, 14 mai, 30 juin, 4 août, 3 novembre.
Bazoges-en-Paillers, 3e vendredi d'avril et juin.
Bazoges-en-Pareds, 1er lundi d'avril et de novembre.
Beaufou, lundi après l'Ascens. et lundi avant la Saint-Jean.
Beaulieu-s.-Bourbon, 18 janv., 15 mars, 27 avril, 18 mai, 20 juin, 16 août, 21 sept., 11 nov., 26 décembre.
Beauvoir, deuxième jeudi d'avril, dernier jeudi d'août, 1er jeudi d'octobre et de novembre.
Belleville, dernier vend. de mars, mai et juin et le 3 novembre.
Benet, 1er lundi avant Pâques, 24 juin, 4e mardi d'août, 29 sept., 31 oct., 11 déc.
Bouin, 2e lundi de mai et juill.
Bourbon-Vendée, 2e lundi de chaque mois.
Bourneau, 2e lundi de novem.
Bournezeau, premier mardi de chaque mois.
Breuil-Barret, 4e mardi d'avril, 1er lundi de juin et juillet.
Bruflière, la, l'une au bourg, le 1er jeudi d'avril, et l'autre, au hameau de St.-Symphorien, le 22 août.
Caillère, la, 2e mardi de janv., mars, avril, mai et novembre.
Chaise-le-Vicomte, la, 3e mardi de mrs, avril, mai, juin, sep. et nov.
Chaise-Giraud, la, 1er mars, 7 avril, 15 mai, 1er juin, 17 juil., 1er merc. de sept. et 7 nov.
Chaillé-les-Marais, 3e lundi d'avril et de septembre.
Challans, 2e mardi de mai, le 2e lundi de sept. et le lendemain,
Chantonnay, 2e jeudi de janv. fév., mars, avril, mai et juin.
Châtaignerayc, la veille des Rameaux, 1er samedi de mai, 3e samedi de juin, et sept., 1er sam. de nov., dern. sam. de déc.
Chavagne-en-Paillers, 17 janv.
Christophe-du-Ligneron, st., 11 avril et 3 novembre.
Coëx, 25 janv., 1er mardi de mai et 13 septembre.
Commequiers, 1er merc. de sept.
Copechagnière, la, 18 octobre.
Cyr-Talmondais, st, 15 av. 10 août
Epesses, les, 1er vend. de mai.
Essarts, les, 3e merc. de ch. m.
Ferrière, la, 2e samedi de mai.
Flaive, ste., 11 mai et 10 juin.
Flocelière, la, 1er mardi après Pâques et 2e mardi de juin.
Florence, ste., 2e merc. de ch. m.
Florent-des Bois, st., dern. mardi de mars et de septembre.
Fontaines, 2e lundi de mars, avril, mai, juin, septembre, et déc., 4e lundi d'oct.
Fontenay-le-Comte, 31 janv., 25 mars, 24, 25 et 26 juin, 2 et 3 août, 11 et 12 octobre.
Foussais, 2e merc. de jan., mars, mai et nov. (1er dim. de juin, assemblée gagerie),
Fulgent, st., 4e mar. de mars, juin
Garnache, la, 3 fév., 25 mars, 1er lundi de mai, 30 juin, 16 août, 15 sept., 12 nov.
Gaubretière, la, 3e vend. de fév., de mars, avril et mai.
Gemme-la-Plaine, ste., 1er mai, 22 juin, 10 sept., 11 novemb.
Georges, st., le 22 avril.
Gervais, s., 8, 9, 10, 11 et 12 juin
Gilles, st., le 16 avril, 20 juin

24 août, et 23 septembre.
Grandes-Landes, le 10 août.
Gué-de-Velluire, le, 2e lundi de janvier, juillet et novemb.
Herbiers, dern^er merc. de ch.^e m^s.
Herbergement, l', le 1^er merc. de chaque mois.
Hermenault, l', 1^er lundi de mai et 1^er jeudi de novembre.
Hermine, ste., 2^e vend. de fév., avril, mai, juin, sept. et 1^er vend. de décembre.
Hilaire-des-Loges, st., 1^er lundi de Pâques et 3^e jeudi d'octobre.
Hilaire-de-Talmont, s., 15 sept.
Jaudonnière, la, le 4^e jeu. de m^rs, mai, août, sept., oct. et nov.
Longon, le 4^e lundi de fév., avril et sept., 3^e lundi de mai.
Laurent-la-Salle, st., le 3^e mardi d'avril et d'août.
Laurent-sur-Sèvre, st., 22 déc.
Lucs, les, 25 novembre.
Loge-Fougereuse, le 1^er merc. de sept. et oct.
Longeville, 23 août et 12 sept.
Luçon, le 3 fév., 21 mars, 23 mai, 5 juil., 16 août, 9 sep., 25 nov.
Maillé, 3^e mercredi d'avril et premier mercredi d'octobre.
Maillezais, 4^e vend. de mars et d'août, 1^er lundi de juin.
Mareuil, 2^e jeudi de mars, mai, juin, sept, et oct., 21 nov.
Mesmin, st., 4^e jeudi de nov.
Michel-en-l'Herm, st., 21 avril, 19 juin et 29 sept.
Michel-le-Cl, s. dern. lundi de sept.
Michel-Mont-Mercure, st., 3^e lundi de janvier, fev., mars, avril, mai, juin, juillet, août, sept., oct., nov. et décembre.
Monsireigne, dernier vendredi d'avril et de mai.
Montaigu, dern. jeudi de ch. m.
Mortagne, 2^e mardi de janv., 1^er mardi de Carême, 1^er mardi d'après Pâques, 1^er mardi d'apr. la, la pentecôte, 2^e mardi de juil., 25 août, 28 oct. et 2^e mardi de déc.
Mothe-Achard, 1^er jeudi de ch. m.
Mouchamps, le 25 nov.
Mouilleron-en-Pareds, le 1^er merc. de jan., fév., mars, avril, mai, juin et déc. et 4^e merc. de sept.
Mouilleron-le-Captif, 24 juillet.
Moutiers-les-Mauxfaits, le dern. lundi de chaque mois, excepté juin et juillet le 3^e lundi.
Nieuil-sur-l'Autise, le 2^e mardi de janvier, juin, août, et nov. et le 3^e mardi d'avril.
Noirmoutiers, 19 mars, 20 août.
Notre-Dame-de-Riez, lundi de la semaine sainte, 1^er jeudi d'octobre et 1^er lundi de décemb.
Olonne, le 29 octobre.
Oulmes, 4^e merc. de janv., mars, mai, sept. et nov.
Palluau, 2^e jeudi de ch. mois.
Paul-Mont-Penit, st, 30 avril.
Pierre-du-Chemin, st., 3^e jeudi de fév., avril, mai, juin, août, septembre et décembre.
Poiré-sous-Bourbon, le, 2^e mardi de mars, mai et sept.
Pouillé, 1^er merc. de mai.
Pouzauges, 1^er jeudi de ch. m.
Rabelliard, le lundi de la mi-carême, le lundi après Pâques et après la Pent. et le 26 décemb.
Rocheservière, le 2^e mardi de janvier, février, mars, avril, mai, novemb. et 29 septembre.
Sables-d'Olonne, les, 7 décemb.
Salertaine, 20 juil. d. lund de mai.
Saint-Jean-de-Mont, 20 avril, 20 sept., 20 nov.
Soullans, dernier mer. de ch. m.
Talmont, 20 mars, av., mai, 9 oct
Thouarsais, 2^e mardi de sept.
Tiffauges, 1^er lundi de ch. mois.
Vandrennes, le troisième vendredi de mars et mai.
Venansault, 1^er samedi de mai.
Vix, 3^e lundi de mars et dernier mercredi de mai.
Vouvant, le 2^e jeudi de fév., mars, mai, juin, août, sept. et de. Le 3^e dim. de mai assem-gagerie.

FOIRES DE LA VIENNE.

Angles, 3 mai, 11 et 26 juin, 14 sept., 2 et 28 oct. et 17 déc. marché le lundi.

Angliers, les. lundi de Pâques et de la Pentecôte.

Anxaumont, le 5 mai.

Archigny, 30 mars, avril. mai et 20 juin.

Availles-Limousine, 1er merc. de chaque mois; celles de mai et juin au 9; 18 fév. mars, avril, 25 nov.

Avanton, 18 nov.

Ayron, jeudi de la Fête-Dieu, 27 septembre.

Beaumont, 27 avril, 15 août.

Bonnes, lundi de la Pentecôte.

Bonneuil-Matours, le 24 de chaque mois, mardi de Pâques, excepté av et sept; m. le lundi.

Bonchet, 3 juin.

Champagné-s.-Hilaire, 1er lundi de ch. mois, 19 juin; *m. le lundi.*

Chapelle-Molière, le 19 septem.

Chasseneuil, le 9 septembre.

Charroux, 1er samedi de chaque mois, 1er mars, 3 mai, 14 juin, 11 juillet, 9 août 2 jours, 14 sept., 17 oct.; *marché le samedi.*

Châtain, le troisième lundi de chaque mois, le jeudi-saint et lundi de la Pentecôte.

Château-Garnier, le 22 fév., 22 mars, 22 avril, 22 mai, 29 juin, 1er août, 22 sep. et oct., 28 déc.

Château-Larcher, 23 janv., 25 avril et juin, 14 sept.

Châtellerault, le 1er jeudi de ch. m., sauf sep., et le lundi après la St-Roch; *m. les mar., jeudi et dim.*

Chaunay, le 3e lundi de jan., fév. mars, avril, mai, sept., le lundi de Pâques; *marché le lundi.*

Chauvigny, 2e samedi de chaque mois. marché le samedi.

Cheneché, 22 janv., 1er mardi de janv., fév., 22 mai, 25 juin, 31 août, 2e mardi de septembre, 20 décembre; *mar. hé le mardi.*

Chiré, 22 juin.

Civray, 1er mardi de chaque mois, 17 janv., lundi avant la mi-carême et avant la Pentecôte, 30 juin, 2 oct. et 13 novemb. marché le mardi.

Comporté, le mardi de la semaine de la S-Mathieu, 7 oct. 6 et 21 nov

Couhé, 2e merc. de chaque mois, le mercredi-gras, le 1er lundi de carême, le mercredi saint, 1er mai, le merer. avan la St.-Barnabé, le lundi avan la St.-Martin et le mercred après Noël, marché le jeudi.

Coulonges-les-Hérolles, 29 mars, juin, juillet, août, sept. et oct.

Croutelle, 22 mai et 24 août.

Cursay, cant. des Trois-Moutiers, 1er av., 20 mai, 21 juin, 9 nov.

Curzay, près Lusignan, 24 fév., le mardi de Pâques, le 3 déc.

Dissay, le 30 juin.

Esgne, comm. d'Iteuil, le 1er fév., 14 avril et 12 déc.

Gençay, dern. jeudi de chaq. m., 1er lundi de carême, 3 mai, lundi avant la St-Jean; *mar. le jeudi.*

Jourdain (l'Isle), 19 de ch. mois, *marché le vendredi.*

Jaulnay, le jour des cendres, le lendemain de Pâques, le 2 juin, 2 nov; *marché le mercredi.*

Jazeneuil, le lendemain de l'Ascension, 11 juin, 29 août, 15 nov.

Joussé, le 2e lundi de chaque mois, 24 juin et 29 août.

Latillé, le lundi avant la mi-carême, le lundi-saint, le dernier lundi d'avril et lundi avant la St.-Jean, le lundi avant la St.-Barthélemy, le lundi avant la St.-Mathieu, dernier lundi d'oct., 1er lundi de décembre; *marché le lundi.*

Lencloître, 1er lundi de chaque

mois. marché le lundi.
Lésigny. 22 fév. . mars . mai, juin et septembre.
Ligugé, le 24 janvier, 10 nov. et lundi de la Pentecôte
Lisant, 22 janv., 6 juin, 13 août et 23 nov.
Loudun, le mardi avant la mi-carême et avant le 14 avril, le mardi après le 8 mai (cette foire dure trois jours), le mardi après le 11 juin, le mardi après le 25 août, 14 sept., 12 oct., le mardi après le 15 nov. marché les mardi et samedi.
Lusignan, le 1er mercr. de chaque mois, celles d'avril et sept. (dites 1re et 3e de la Fond-de-Cé), 22 fév., le lundi avant la Pentecôte (dite 2e et principale de la Fond-de-Cé), 30 juin, 22 juillet, 1er août, 13 oct. et nov., 22 déc.
Lussac-le-Château, 15 de chaque mois, 6 juin.
Marnay, 16 juin, 1er sept. et jour de Saint-André.
Mauprevoir, 16 de chaque mois, 27 mai, juin et août.
Migné, 10 fév., 26 av., et 27 juil.
Mirebeau, jeudi après la mi-carême, 22 juillet, 25 août, 30 novembre. Il y a en outre 6 marchés foires pour les bestiaux de toute espèce, le 1er mercr. de janv., février, mai et juin, 3e merc. de sept. et oct. marc. les mercr. et samedi.
Mondion, 28 janv., 10 mars, 21 juillet et août, 11 et 28 nov.
Montamisé, 24 mai, 6 oct.
Moncontour, 22 janvier, 2 mai, 29 juin, 24 août, 22 sept. 23 nov.
Montmorillon, le 25 de ch. m.
Mont-Louis, commune de Jardres, 18 juin, 12 nov., 27 déc.
Mont-Vinard, commune de Nouaillé, mardi de Pâques.
Montoiron, 8 février, 8 avril, 8 octobre, 15 décembre.
Monts. 25 janvier. 2e lundi de carême, le dernier samedi de mai, le samedi après le 25 août, 4 oct., 1er samedi de déc.
Morthemer, 1er novemb. et déc.; *marché le mercredi.*
Monts-en-Couhé, le mardi de la Pentecôte, 13 août.
Neuville, le vendredi-saint, 24 juin, 16 août.
Nieul-l'Espoir, 18 fév., 13 juin, 29 août, 22 nov.; *marché le merc.*
Ormes, les, 26 janv., 18 sept.
Oyré, 12 déc.
Paisay-le-Joly, 13 mars, 18 av., 13 sept. et 21 déc.
Payré, 7 septembre.
Persac, 7 des mois d'avril, mai, juin, juillet et août, 9 sept., 7 oct. et nov.
Plumartin, 17 janvier et mars, 26 avril, 17 mai, juin, juillet, sept. et nov.; *marché le mercredi.*
Poitiers, 5 janv., le jour de la mi-carême (8 j.), 16 mai (8 j.), 24 juin, 30 août, 18 oct. (St-Luc), 8 j.; *marché les mardi, jeudi et sam.*
Queaux, 12 janvier, 1er mai, 18 août, 11 novembre.
Quinçay, le dimanche avant la Saint-Michel.
Romagne, 14 août.
Roche-Posay, la, 9 janv., fév. et mars, 10 avril, mai, juin, juillet, août, sept. et octobre, 9 nov. et déc.; *marché le mardi.*
Rouillé, 2e vend. de janv. et déc., et le 11 sept.
St.-Christophe, mardi de Pâques.
St-Claud, (commune de la Chapelle-Molière), les 7 et 21 sept.
Saint-Cyr, le 10 août.
Saint-Georges, 23 avril.
Saint-Gervais, le 22 janv., 28 mai, 26 sept.; *marché le mercr.*
Saint-Julien-Lars, 12 septembre.
Saint-Léger, canton des Trois-Moutiers, le lundi de la Pente-

côte, 25 sept.
St.-Léger-la-Palu, 1, 16 et 29 oct. 14 et 28 nov.
S.-Martin-Lars, le lundi de Pâq., 1er juin, 17 août et 23 nov.
Saint-Maur, commune de Sissé, 2e lundi après la Saint-Jean.
Saint-Maurice, 21 sept.
St.-Sauvant, le samedi après le 15 de fév., avril, sept. et nov., ou le 15 lorsqu'il arrivera un samedi; *marché le samedi.*
St.-Savin, 1er vend. de ch. mois.
Ste-Radégonde-en-Gâtine, le 12 mai, 4 juin, 5 juillet, sept.
Sanxay, samedi avant le mardi-gras, le samedi saint, 23 avril, 8 juin, 10 août, 21 sept., le samedi avant la Toussaint, 30 novembre, samedi avant Noël.
Scorbé-Clervaux, 15 avril, mai, juin, juillet, oct., nov. et déc.
Sommières, lundi de Pâques, 15 avril, le mardi avant l'oct. de la Fête-Dieu, 9 sept. et oct.
Tarré, 29 juin.
Trimouille, la, 8 des mois de janv., fév., mars, avril, nov. et déc.
Trois-Moutiers, les, 1er février, 1er mai, 10 août, 1er oct.
Usson, 28 mars, avril, mai, juin, août et sept.
Valence, le lundi d'avant la St.-Luc, le lundi avant le 21 déc.
Verrières, 23 de chaque mois, excepté déc.; *marché le lundi.*
Vicq, 6 janv., 17 avril et oct.
Vigeant, le, 14 juillet, 13 août, 7 sept.; *marché le jeudi.*
Villedieu, la, 27 avril, 16 nov.
Vivone, 3e samedi de janvier, février, mars (si le mardi-saint n'est pas dans ce mois), le mardi-saint (s'il tombe en mars), le 3e samedi d'avril, mai, juin, juillet, août, 29 sept., le lundi avant la Toussaint, le 3e samedi de novembre et décembre; *marché le samedi.*
Vouneuil-sous-Biard, 8 mars, 18 aout.
Vouneuil-sur-Vienne, lundi de Pentecôte, 8 déc.
Vouillé, 1er jeudi de janv., 5 mai, 3 juin, 4 septembre, 31 octobre; *marché le jeudi.*

FOIRES DE LA CHARENTE.

Aigre, le 1er jeudi de janv. fév. mars, mai, juillet, août, sept. oct. et déc. 24. 25 et 26 juin.
Allouë, le 23 de chaque mois.
Amant-de-Boixe, st, 11 févr., avril, juin, août, oct. et déc.
Ambleville, le dr. merc. de c. m.
Angeau, st., le 5 de chaque mois.
Angoulême, le 15 de chaq. mois, le 24 mai et du 1er au 8 nov.
Ansac, 4 janv., avril, juil., et oct.
Auville, 3 de chaque mois.
Aubeterre, le 1er samedi de chaq. mois, et le 24 juin et juillet.
Aunac, le 16 de chaque mois.
Brilhac, 27 de chaque mois.
Brossac, le 2e sam. de chaq. mois. le 8 septembre.
Baignes, 2e merc. de chaq. mois.
Barbezieux, 1er mardi de ch. mois. et le lundi et le mar. de Pâques.
Beaulieu, 18 de chaque mois.
Benest, 19 de chaque mois.
Blanzac, les 9, 10, 11 mai et août, et le 1er samedi de chaq. mois.
Berneuil, 4e jeudi de chaq. mois
Bors-de-Montmoreau, le 25 avril, 6 juillet, 1 août et 8 octobre.
Bourg-Charente, 24 avril et juin.
Boutevillo, 6 fé., août, oct. et nov. lundi de Pâques et de la Pent.
Brigueuil, 25 janvier, avril, oct. et novemb., 7 des autres mois.
Celle-Roüin, 9 de chaq mois.
Chabanais, 17 j. et le 5 des aut. m
Chadurie, le 17 des 6 1ers mois

Chalais, le 1er lundi de c. mois, el lendemain des cendres; le merc. de Pâques ; le mardi de la Pentecôte, 22 juil., 24 août, 29 septembre et 28 octobre.
Champagne-Mouton, le 7 de ch. m
Champniers, le dern. dimanch. de chaq. mois.
Charmant, 20 mars, avril, mai, juin, juillet, et août.
Charras, 9 janv. mars, mai, juil. août et octobre.
Chasseneuil, le 22 de chaq. mois.
Châteauneuf, 16 de chaque mois.
Chatignac, 17 février, avril, juin, août, octobre et déc.
Chazelle, le 1er lundi de ch. mois
Cherves, 28 mars, 28 mai, 28 août
Claud, st., 28 de chaque mois.
Cognac, les 8, 9 et 10 mai et nov., 2e samedi de chaque mois.
Confolens, 23 août, et 12 des autres mois.
Combiers, 24 de ch. mois.
Cybard-le-Pegrat, st., le 29 mai.
Cybardeaux, st., le 13 février, avril, juin, août, oct. et déc.
Dirac, 25 mars, mai, juillet, septembre, novembre.
Deviat, le 3e vend. de chaq. mois.
Dignac, 28 janvier, mars, mai, juin, juillet, août, octobre.
Etagnac, 31 janvier, mars, août et 30 nov.
Entrope, st., 28 avril.
Germain-sur-Vienne, st, le 8 de chaque mois.
Gurat, 27 mai, 1er vend. de carême et le lundi après le 16 août.
Gourville, 21 févr., mars, mai, juin, juillet, août et octobr.
Hiersac, le 12 de chaque mois.
Jarnac, 5, 6 et 7 mai et sept. et le 5 des autres mois.
Jauldes, 29 avril, juin et août.
Jurignac, le 26 de chaque mois.
La Couronne, 25 juin et dernier jour des autres mois.
Lapéruze, 23 de chaque mois.
Lavalette, 2e sam de chaq mois
Laurent-de-Céris, st., 5 janv., 8 juin et 14 des autres mois.
Les Pins, le 2 de chaque mois.
Lesterps, le 24 de chaque mois, le 22 juillet et le 29 août.
Mainfonds, 3 mars, avril, mai.
Mannot, 25 de chaque mois.
Manles 25 de ch. mois et 24 mars et septemb. deux jours.
Marcillac-Lanville, 11 de ch. mois.
Marthon, 3 fév., vendredi-gras, et le 21 de chaque mois.
Massignac, 20 de chaque mois.
Même, st., 29 août.
Mérignac, 2 février, avril, juin, août, oct. et décembre.
Montbover, lundi de Pâq. de la Pentec., le lendemain de Noël, 22 sep. 3e jeudi de juin, juil. août.
Monthron, 1er de chaque mois.
Montchaude, 19 mars, avril, mai, juin, juillet et août.
Montembœuf, 27 de chaq. mois
Montignac, 6 de chaque mois.
Montmoreau, le 1er mercredi de chaque mois et le 18 octobre.
Mouthiers, 8 avril, mai, juin, juillet, août et sept.
Nanteuil, 8 de chaque mois.
Nersac, le 22 de chaque mois.
Paizay-Naudouin, 1er de ch. mois
Passirac, le 2e jeudi de chaq. mois.
Péreuil, 22 mars, avril, mai, juin, juillet et août.
Pont-Sigoulant, comm. de la Péruse, le 19 sep, 26 oct. et 27 nov.
Pranzac, le 12 de chaque mois.
Raix, le 17 de chaque mois.
Rochefoucault, la, le 24 janv., 22 fév., 2 avril, les 10, 11 et 12 juin, 10, 11 et 12 sept., 4 décemb. et le 10 de chaque mois.
Roufliac, 25 février, mars, avril, mai et juin.
Rouillac, le 27 de chaque mois
Roullet, le 23 de chaque mois.
Roumazières, 18 sept., 27 oct et 27 novembre.
Ruffec, le 23 le ch m et le 14 juin

Saint-Fort, 2e mar. de fév., mars, avril, mai, juin, août et nov.
Salles-Lavalette, le 1er mardi de de chaque mois et le 11 nov.
Segonzac, le 1er de chaq. mois.
Sers, le 26 de chaque mois.
Severin, st, le 1er lundi de juil.
Suris, le 16 de chaque mois.
Torsac, le 29 mars, avril, mai, juin, juillet et août.
Turgon, 20 sept., 27 oct. et 27 nov.
Tusson, le 9 de chaque mois.
Vars, 19 de chaque mois.
Verteuil, 27 sept. et 30 de chaq. m
Vibrac, le 30 août.
Villefagnan, 24 de chaque mois.
Vitrac, 3 de chaque mois.
Vallier, s., 3e mardi de ch. mois.

FOIRES DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Aigrefeuille, 1er mardi de janvier, mars, 30 avril, août, nov. et premier lundi de septembre.
Aignant, st., 1er samedi de fév., avril, juin, août, oct. et déc.
Andilly, 3e samedi de juin et premier lundi d'octobre.
André-de-Lidon, st., 2e vendredi de chaque mois.
Archiac, le 1er jeu. de chaq. mois.
Arvert, 31 mai, le samedi qui précède le 3e lundi d'août.
Aulnay, 4e lundi de chaque mois, excepté en juin où elle est le 18.
Aumagne, 29 juin et 25 août.
Ozillac, 24 août.
Authon, 4e lundi d'avril, mai, août, sept. et novembre.
Balans, 24 fév., avr. juin et août.
Beauvais, 2e jeudi de janvier, mars, avril, mai, août et nov.
Bedenac, 4e mer de juil. et août.
Benon, 2e mardi de janvier et 4e mardi d'octobre.
Beurlay, 1er jeudi de mai et août.
Blanzac, 22 mai.
Boisredon, 23 novembre.
Bonnet, st, dernier lundi d'avril, mai, juin, juillet, août, sept., octobre et novembre.
Boresse-et-Martrou, 4e mardi d'av. mai, juin juillet, août et sept.
Bourgneuf, le mardi de Pâques, 29 août, 4e samedi de nov.
Breuil-Magné, lundi de la Pent
Brie-sous-Mortagne, 2e mardi de juin et août.
Brizambourg, 1er jeudi de fév., avril, juin, août, oct. et déc.
Bussac, 1er mardi de mai, juin, juillet et août.
Champagnolles, 4e mardi de chaque mois.
Chaniers, 3e mar. de juin et d'août
Château (le) île d'Oleron, 1er lundi de mai et sept. et le lundi de Pâques.
Chérac, 6 janvier, le lendemain de Pâques, 24 juin, 2 nov.
Chevanceau, 4e lundi de ch. mois.
Ciers-du-Taillon, st., 3e mardi de mai, juin, juill., août, sept. et oct.
Ciré, premier lundi de mars, mai, août, 10 oct. et 22 déc
Clérac, 3e mercr. d'avril, mai, juin, juillet, août et sept., 3e mardi de janv. fév. mars, oct. nov. et déc. (à Caillères).
Corme-Royal, 2e mercredi de mars et mai, 25 août et 2 nov.
Courçon, 1er samedi de février, avril, juin, août, octob. et déc.
Cozes, 1er mer. de chaque mois.
Cravans, dernier mardi d'avril, juin et septembre.
Croix-Chapeaux, 25 mars.
Dampierre, 11 juin.
Denis, st., Ile d'Oleron, le dim. après le 9 octobre.
Dolus, 1er lundi de déc. 30 nov.
Dompierre (la Rochelle), 1er sept. et lundi de la Pentecôte.
Dompierre (Saintes) premier vendredi de juin.
Ebéon, 8 octobre.
Ecoyeux, 2e jeudi de février

mai, août et novembre
Epaux, les, commune de Meursac, le mardi de Pâques et le deuxième mardi de septembre.
Esnandes, 1er lundi de mai.
Fontaine-Chalendray, 3e mardi de janvier, mars, avril, juin, août et novembre.
Fontaine-d'Ozillac, 1er lundi d'avril, mai, juin, juillet, aout, et septembre.
Fort, st., 2e lundi de ch. mois.
Fouilloux (le), 1er vend. d'avril, mai, juin, juil., août et sept.
Fouras, 1er lundi de mai et sept.
Gemozac, 3e vend. de ch. mois.
Genis, st., 2e jeudi de ch. mois.
Georges, st., 23 avril et août.
Georges-de-Coteaux, st, 23 avril, 25 août.
Gua, 1er mardi d'avril et 10 août, 4e lundi de février et juillet.
Jarne, la, le 8 septembre.
Jarie, la, le lundi de Pâques, 22 juillet et 11 nov.
Jean-d'Angély, st., 22, 23 et 24 juin, et le 3e samedi des autres mois.
Jean-d'Angle, st., 1er mardi de février, 24 juin et le 3e mardi d'août.
Jean-de-Liversay, st., 24 juin et 29 sept., les 2e jeudi de fév., mars, avril, mai et novembre.
Jonzac, 2e vendredi de chaque mois, et lundi après le 16 juill.
Just st., 16 août et 4e lundi de mars et mai.
Lalaigne, dernier samedi d'août et de décembre
Laleu, 2e samedi d'août.
Laurent-de-la-Prée, s., le dim qui suit le 15 août.
Léoville, 3e mardi d'avril, mai, juin juillet, août et septembre.
Lhoumeau, 22 mai.
Lonzac, 3e mercr. de chaq. mois.
Loulay, 4e merc. de mars, 1er merc. de mai, 3e merc. de sept. et 4e mercredi de novembre.
Maigrain, st., 2e lundi d'avril, mai, juin, juillet, août et sept.
Marans, 1er mardi de fév. avril, juin, septembre et novembre.
Marennes, 3e jeudi de chaque mois.
Matha, le 2 de chaque mois.
Mirambeau, dernier samedi de chaque mois.
Montendre, 11 juin et novemb. et 3e jeudi des autres mois.
Montguyen, 1er mercredi de ch. mois.
Montlieu, 2e mardi de ch mois.
Mornac, 3e lundi de mars, mai, juin, juillet, août et octobre.
Mortagne, 1er jeudi de mai et sept. 2e samedi de mars, mai et nov.
Muron, 6 aout.
Nancras, 1er jeudi de janv., mars, mai, juillet, septembre et nov.
Néré, premier mardi de mars, avril, septembre et nov.
Neuvic, le 19 de chaque mois.
Nieuil-le-Viroul, 2e mercredi d'avril, mai, juin, juillet, aout, septembre et 20 novembre.
Nieuil-sur-Mer, le dernier lundi d'aout.
Nuaillé, le 3e jeudi de chaque mois.
Ouen, st. 4e samedi d'août.
Ozillac, 24 aout.
Pérignac, 2e mardi de mars, avr. mai, juin, juillet et août.
Pierre-d'Amilly, st. 2e lundi de sept.
Pierre st., Ile d'Oleron, 29 et 30 juin et 21 novembre.
Pisany, 29 mars, juin, aout, nov.
Pons, le 14 août et le 1er samedi des autres mois.
Pont-l'Abbé, 3e lundi de chaq. mois, excepté juillet et nov.

Porchaire, st, 2e jeudi de mai et août.
Rétaud, 3e mardi de mai, juillet sept. et novemb.
Rioux, 2e jeudi de janv., mars, mai, juillet, sept. et décembre.
Rochefort, 1 mars, 11 juil. et nov. 2e jeudi de janv. fév. avril, mai, juin, août, oct., sept. et déc.
Rochelle, la, 1er juill. et 23 décembre (durent 5 jours).
Romain, st., le lundi de Pâques et de la Pentecôte.
Romegoux, 25 mars et 16 août.
Royan, 4e jeudi de chaque mois.
Saintes, 29 avril (durent 3 jours), et le premier lundi de chaque mois, excepté mai.
Salles, 1er jeudi d'août et de septembre, 8 décembre.
Saturnin-de-Séchaud, st., dernier vendredi de mars, juillet, septembre et novembre.
Sauvant, st., 1er vend. de déc.
Saujon, 2e lundi de ch. mois.
Semussac, le lundi de Pâques.
Sauveur-de-Nuaillé, st., 6 janv., 25 mars, lundi de la Pentecôte, 2 sept. et 2e mercr. de juin.
Savinien, st., 4e samedi de chamois et le 3e de juin.
Sornin, st., 3e jeudi d'avril, sept.
Soubise, 4e jeudi de février, mai, août et novembre.
Surgères, 1er mardi de septemb. et le 3e mardi des autres mois.
Taillebourg, 2e vend. de févr., avril, mai, juillet, sept. et nov.
Taugon, premier lundi de mai, et dernier lundi de juillet.
Tesson, 4e lundi de mars, juin, septembre et décembre.
Thairé, 2e merc. d'avril, 20 sept.
Thomas-de-Cônac, st, premier lundi d'avril, mai, juin, juillet, août, septembre et octobre.
Thors, 15 avril, 12 juin et juill.
Thou, 29 juin.
Touches, 23 septembre.
Tonnay-Charente, 4e lundi de février, avril, juin, août, oct., et déc. Grands march. aux bœufs et chev. les 4es mercr. de janv., mars, mai, juillet, sept. et nov.
Tonnay Boutonne, 2e lundi de janv., fév., mars, av., mai, juin, juil., août, sept. et décembre.
Tremblade, la, 1er vendredi de février, mai, août et nov.
Trojan, st., 25 août.
Varaise, 2e mardi de mai et août.
Vaux, 25 mars et 11 octobre.
Vergné, 4e jeudi de juillet.
Vérines, 2e jeudi d'août.
Villeneuve-la-Comtesse, le mardi avant le dimanche des Rameaux. Marché le vendredi.
Xandre, st., marché le mercredi.

FOIRES DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

Arrondissement d'Ancenis.

Ancenis, le 1er jeudi de chaque mois, Mi-carême, 11 juin, 2 juil. 30 novemb.
Saint-Herblon, 18 avril, 21 juil.
Mésangé, 22 juillet, 30 août.
Oudon, 18 mai, 11 novembre.
Ligné, 10 mai, 15 juillet, 1er oct.
Couffé, 1er lundi après le 29 juin
St-Mars-la-Jaille, 23 avril, 8 juin, 29 août, 13 décemb.
Le Pin, 17 septembr.
St-Sulpice-des-Landes, 20 mars, 29 novemb.
Vritz, 1er mai.
Pontchâteau, 2 juin.
Mouzeil, 12 avril.
Joué, 25 mai, 6 juin, 26 juil., 2 octobre.
Panecé, 3 fév., 1 août.
Riaillé, 1er mardi de chaque mois, 30 avril, 25 août et 29 septemb.
Teillé, 29 juin.
Trans, 18 novemb.
Belligné, 22 mai, 9 août.
Varades, 28 févr, 17 avril, 15

mai, 17 juin, 1 sept., 3 nov.

Arrondissement de Châteaubriant.

Châteaubriant, 14 sep., 1er mercredi après la Trinité et 1er mercredi après la Toussaint.

Les Touches, 1er mai.

Derval, le vendredi après la Mi-Carême, 10 octobre.

St-Aubin-des-Châteaux, le mardi qui suit le 14 septemb.

Sion, le mardi des Rogations, 29 sept., 1er mardi de juillet.

S.-Vincent-des-Landes, 22 juil.

Auverné (Petit), 11 juin.

Chapelle-Glain, 25 juin, 29 sept.

St-Julien-de-Vouvantes, 26 mars et 23 août.

Issé, 3 février.

Meilleraie (la), 11 octobre.

Moisdon, 1 juin.

Grand-Auverné, 15 juillet.

Héric, 11 mai 11 août, 25 sept.

Petit-Mars, 10 août.

Nort, 25 juin, 11 novembr., 1er vendredi de janv., févr., mars, sept., octob. et décemb.

St-Mars-du-Désert, 10 avril.

Abbaretz, 29 juillet.

Nozay, les lundis après la Chandeleur, les Rameaux, la St-Michel, et la Toussaint; la veille de la Pentecôte, le 1er août, le mardi après le 8 sept., le 26 nov.

Rougé, 29 juin.

Soulvache 1er mardi d'avr. et juin

Erbray, le lundi qui précède le 15 août.

Arrondissement de Nantes.

Nantes, 3 février, 15 mars, 25 avril, 25 mai, 16 juil., 2 sept. 1er, 2e, 3e et 4e sam. après la St-Gilles, 11 oct., 1er déc., et le lendemain des courses, pour les chevaux seulement.

Saint-Sébastien, 21 mai.

Saint-Herblain, 18 avril.

Chantenay, 6 septembre.

Aigrefeuille, le deuxième jeudi de fév., mars, avril, mai et sept.

Le Bignon, 1er mardi d'avril, 15 mai; — à Villeneuve, 6 mai, 25 juin.

Montbert-Geneton, 3mes mercredis d'avril, de mai et de juin, 23 juillet, troisièmes mercr. d'août, de sept., d'oct. et 13 nov.; — à Branche-Corbe, 10 août.

Vieillevigne, 20 janvier, 3es lundi de fév., mars, avril et septem., 9 mai, 3 novembr.

St-Aignan, 15 juin, 9 avril.

Bouaye, 13 avril, 3 septembre.

Bouguenais, 30 juin, le lundi qui précède l'Ascencion.

Brains, 10 mai, 11 août.

Saint-Leger, 14 avril.

Rezé, 30 avril, 25 juillet, 30 mars.

Carquefou, 13 avril, 22 juillet, 2 novembre.

Doulon, 25 mars, 24 décembre.

Sainte-Luce, 1er mars.

Mauves, 22 août et 10 octobre.

Chapelle-sur-Erdre, 11 avril.

Grand-Champ, 27 avril.

Orvault, le lendem. de la Pentecôte.

Sautron, 2 mai.

Treillières, 3 mai.

Clisson, le vendredi après la St.-Antoine, le lendemain de la Mi-Carême, le lendemain de l'Ascension, le vendredi après la Fête-Dieu, le vendredi après la Magdelaine, le vendr. après la St-Luc, le vendredi après la St-André, le 1er vendred. de sept.

Saint-Jean-de-Corcoué, 30 août.

Legé, 24 avril, 24 juin, 24 août.

Touvois, 22 janvier, 10 mai, le lendemain de la Trinité, 30 sep. au Val-de-la-Morière.

Chapelle-Basse-Mer, à Barbechat, mercredi après Pâques; à Saint-Simon, 16 août, 28 oct.

St-Julien-de-Concelles, 24 août.

Loroux, 3 février, 25 novemb., le 2e mardi de chaque mois.

de février, mars, avril et mai.
La Boissière, 3e lundi d'avril.
Machecoul, 26 avril, 25 juin, 15 sept., 19 octobr., 7 déc., 1er mercredi de mars
Saint-Même, 30 mars.
La Limousinière, 1er mai.
St-Philibert, 10 mars, 10 avril, 14 mai, 3 nov.
Saint-Colombin, premier mardi de février.
Chapelle-Heulin, 30 avril, le 1er jeudi de chaque mois.
Le Pallet, 29 septembre.
Vallet, le premier lundi de chaque mois, le lundi après la foire de St-Vincent-le-Montrevault, le lundi après la foire de la Mi-Carême de Montrevault; à la Regrippière, 15 août, 18 octobre.
Saint-Fiacre, 30 août, 2 nov.
Haie-Fouassière, 16 août.
Basse-Goulaine, 6 août.
Haute-Goulaine, 11 novembre.
Vertou, 4 févr. et 1er avril.

Arrondissement de Paimbœuf.

Bourgneuf, 3 mars, 13 août, 10 octob.
Chémeré, 30 juin.
Fresnay, 11 avril, 14 mai, 25 août, 29 octobre.
S-Hilaire-de-Chaléons, 30 mai.
S-Jean-de-Boiseau, le mercredi d'après Pâques, 15 novembre.
Sainte-Pazanne, 15 avril, 21 mai, 24 juillet
Pellerin, 5 avril, 15 août, 5 nov.
Port-Saint-Père, le mardi après la Pentecôte, le lundi après la Saint-Michel.
Rouans, 23 nov., 15 septembre.
Vue, 3 avril, 27 juil. et 21 août.
Arthon, 25 janv., 25 février, 1er mardi après le 25 mars, 2 mai, 11 juin et 22 septembre.
Saint-Michel, 30 septembre.
La Plaine, 15 mars.
Pornic, 15 juin, 2 septembre 15 octobre et 1er décembre.
Le Clion, 1er mars, 28 octobre.
Chauvé, 1er janvier, 3 fév. et 11 nov.
Frossay, 1er mars, 8 avril, 8 mai, 2 août, 9 sept., 30 octobr
St-Père-en-Retz, 13 janv., 15 février, 19 mars, 22 avril, le jeudi avant l'Ascension, le mercredi après la Pentecôte, 20 juillet, 20 août, 18 septembre, 29 octobr., 16 nov., 10 déc.
Saint-Viaud, 17 octobr.

Arrondissement de Savenay.

Savenay, le mercredi après le 22 janvier, la veille du Jeudi-Gras, la veille de la Mi-Carême, le mercredi après Pâques, 2e mercredi après la Pentecôte, le 4 juillet 16 août, 14 septembre, 22 déc.; tous les mercr., depuis mars jusqu'à celui de juillet.
Bouée, 1er mai.
Cambon, 7 mai, 25 septemb.
Chapelle-Launay, 1 mai; à Blanche-Couronne, 9 octobre.
Lavau, le lundi qui suit le 25 août.
Malville, 26 mai.
Prinquiau, 28 septembre.
Blain, le jeudi après Pâques, 10 août, 4 octobre, 2 nov.
Bouvron, 10 mai, 7 août, 1er décemb.
Fay, 17 mars, 22 juillet, 28 août, 12 novembre.
Le Gâvre, 16 octobre.
Le Croisic, 22 septemb.; elle dure 8 jours.
Couëron, 7 et 23 août, 28 octob., au Port-Launay, 28 mars.
Cordemais, 20 avril, 12 août.
Saint-Etienne-de-Mont-Luc, 28 avril, 14 août, 12 nov., 27 déc.
Le Temple, le lundi après la Mi-Carême, 7 nov.
Vigneux, le lendemain de la Tri-

nité ; à la Paquelais, 18 nov.
Saint-Gildas, 26 avril, 12 mai, 4 septembre, 29 octobre.
Guenrouet, 19 mai, le mercredi d'après la Pentecôte, 25 juin.
Missillac, 22 juin, 1er août.
Severac, 15 mai.
Conquereuil, 25 mai, 25 août.
Marsac, 21 mai.
Masserac, 5 mai, 1 octobre.
Guérande, 2 janvier, 3 février, 1er mars, 11 et 25 avril, 18 mai, 20 juillet, 10 août, 3 septemb., 19 et 29 oct., 20 nov., 11 déc.
Saint-André-des-Eaux, 23 avril.
Escoublac, 14 mai, 22 août.
Mesquer, 26 août.
Piriac, 11 novembre.
Assérac, 24 juin, 9 et 30 sept.
Les Marais, 16 mai, 8 juin.
Herbignac, lundi d'après la Mi-Carême, 6 mai, 3 juin, près Saint-Liphard, 17 juin, 8 juillet, 26 novembre.
Montoir, 3 août, 15 octobre.
Saint-Nazaire, 30 avril, 15 sep.
Donges, le lundi qui suit l'Ascension.
Plessé, 2 mai, 11 juin, 22 sept., 11 octobre.
Avessac, 14 octobre.
Pontchâteau, 2e lundi d'avril, 11 juin, 22 juillet, 1er sept. le 1er lundi après le 2 novembre.
Besné, 29 avril.
Sainte-Reine, 8 mai.

FOIRE NANTAISE — *Le jour de la foire Nantaise, 25 mai, à Nantes, sur le Champ-de-Foire, la Société académique du département distribuera des primes d'encouragement aux propriétaires des plus beaux chevaux entiers, des plus belles juments, des plus beaux taureaux et des plus belles génisses de race du pays.*

LA SORCIÈRE
ET LE GENTILHOMME,
OU LE
BARON DES ADRETS ET SES PRISONNIERS.

§ Ier — D'OU VIENNENT LES MALHEURS ET LES MISÈRES D'UN PEUPLE.

Il y a, dans notre histoire, quelques-uns de ces souvenirs que le temps n'effacera jamais, et que les générations se transmettront toujours avec une émotion douloureuse, avec un sentiment de terreur et d'indignation. En ouvrant les pages de nos annales, on verra que nous voulons parler de ces temps malheureux qui donnèrent le signal à toutes ces guerres désastreuses, durant lesquelles les villes, les bourgs et les villages furent pillés, dévastés, et les moissons incendiées ; de ces temps sanguinaires où tant de martyrs furent égorgés par la cruauté de nos princes et par le couteau du fanatisme ; de ces temps enfin qui, avec la guerre civile, amenèrent tout l'affreux cortége des misères d'alors, et qui servirent de prélude si terrible à la meurtrière journée du 24 août 1572, de cette journée qu'on appelle encore en frémissant..... la SAINT-

de février, mars, avril et mai.
La Boissière, 3e lundi d'avril.
Machecoul, 26 avril, 25 juin, 15 sept., 19 octobr., 7 déc., 1er mercredi de mars
Saint-Même, 30 mars.
La Limousinière, 1er mai.
St-Philibert, 10 mars, 10 avril, 14 mai, 3 nov.
Saint-Colombin, premier mardi de février.
Chapelle-Heulin, 30 avril, le 1er jeudi de chaque mois.
Le Pallet, 29 septembre.
Vallet, le premier lundi de chaque mois, le lundi après la foire de St-Vincent-le-Montrevault, le lundi après la foire de la Mi-Carême de Montrevault; à la Regrippière, 15 août, 18 octobre.
Saint-Fiacre, 30 août, 2 nov.
Haie-Fouassière, 16 août.
Basse-Goulaine, 6 août.
Haute-Goulaine, 11 novembre.
Vertou, 4 févr. et 1er avril.

Arrondissement de Paimbœuf.

Bourgneuf, 3 mars, 13 août, 10 octob.
Chémeré, 30 juin.
Fresnay, 11 avril, 14 mai, 25 août, 29 octobre.
S-Hilaire-de-Chaléons, 30 mai.
S-Jean-de-Boiseau, le mercredi d'après Pâques, 15 novembre.
Sainte-Pazanne, 15 avril, 21 mai, 24 juillet
Pellerin, 5 avril, 15 août, 5 nov.
Port-Saint-Père, le mardi après la Pentecôte, le lundi après la Saint-Michel.
Rouans, 23 nov., 15 septembre.
Vue, 3 avril, 27 juil. et 21 août.
Arthon, 25 janv., 25 février, 1er mardi après le 25 mars, 2 mai, 11 juin et 22 septembre.
Saint-Michel, 30 septembre.
La Plaine, 15 mars.
Pornic, 15 juin, 2 septembre 15 octobre et 1er décembre.
Le Clion, 1er mars, 28 octobre.
Chauvé, 1er janvier, 3 fév. et 11 nov.
Frossay, 1er mars, 8 avril, 8 mai, 2 août, 9 sept., 30 octobr
St-Père-en-Retz, 13 janv., 15 février, 19 mars, 22 avril, le jeudi avant l'Ascension, le mercredi après la Pentecôte, 20 juillet, 20 août, 18 septembre, 29 octobr., 16 nov., 10 déc.
Saint-Viaud, 17 octobr.

Arrondissement de Savenay.

Savenay, le mercredi après le 22 janvier, la veille du Jeudi-Gras, la veille de la Mi-Carême, le mercredi après Pâques, 2e mercredi après la Pentecôte, le 4 juillet 16 août, 14 septembre, 22 déc.; tous les mercr., depuis mars jusqu'à celui de juillet.
Bouée, 1er mai.
Cambon, 7 mai, 25 septemb.
Chapelle-Launay, 4 mai; à Blanche-Couronne, 9 octobre.
Lavau, le lundi qui suit le 25 août.
Malville, 26 mai.
Prinquiau, 28 septembre.
Blain, le jeudi après Pâques, 10 août, 4 octobre, 2 nov.
Bouvron, 10 mai, 7 août, 1er décemb.
Fay, 17 mars, 22 juillet, 28 août, 12 novembre.
Le Gâvre, 16 octobre.
Le Croisic, 22 septemb.; elle dure 8 jours.
Couëron, 7 et 23 août, 28 octob., au Port-Launay, 28 mars.
Cordemais, 20 avril, 12 août.
Saint-Etienne-de-Mont-Luc, 28 avril, 14 août, 12 nov., 27 déc.
Le Temple, le lundi après la Mi-Carême, 7 nov.
Vigneux, le lendemain de la Tri-

nité ; à la Paquelais, 18 nov.
Saint-Gildas, 26 avril, 12 mai, 4 septembre, 29 octobre.
Guenrouet, 19 mai, le mercredi d'après la Pentecôte, 25 juin.
Missillac, 22 juin, 1er août.
Severac, 15 mai.
Conquereuil, 25 mai, 25 août.
Marsac, 21 mai.
Masserac, 5 mai, 1 octobre.
Guérande, 2 janvier, 3 février, 1er mars, 11 et 25 avril, 18 mai, 20 juillet, 10 août, 3 septemb., 19 et 29 oct., 20 nov., 11 déc.
Saint-André-des-Eaux, 23 avril.
Escoublac, 14 mai, 22 août.
Mesquer, 26 août.
Piriac, 11 novembre.
Assérac, 24 juin, 9 et 30 sept.
Les Marais, 16 mai, 8 juin.
Herbignac, lundi d'après la Mi-Carême, 6 mai, 3 juin, près Saint-Liphard, 17 juin, 8 juillet, 26 novembre.
Montoir, 3 août, 15 octobre.
Saint-Nazaire, 30 avril, 15 sep.
Donges, le lundi qui suit l'Ascension.
Plessé, 2 mai, 11 juin, 22 sept., 11 octobre.
Avessac, 14 octobre.
Pontchâteau, 2e lundi d'avril, 11 juin, 22 juillet, 1er sept. le 1er lundi après le 2 novembre.
Besné, 29 avril.
Sainte-Reine, 8 mai.

FOIRE NANTAISE — *Le jour de la foire Nantaise, 25 mai, à Nantes, sur le Champ-de-Foire, la Société académique du département distribuera des primes d'encouragement aux propriétaires des plus beaux chevaux entiers, des plus belles jumens, des plus beaux taureaux et des plus belles génisses de race du pays.*

LA SORCIÈRE
ET LE GENTILHOMME,
OU LE
BARON DES ADRETS ET SES PRISONNIERS.

§ Ier — D'OU VIENNENT LES MALHEURS ET LES MISÈRES D'UN PEUPLE.

Il y a, dans notre histoire, quelques-uns de ces souvenirs que le temps n'effacera jamais, et que les générations se transmettront toujours avec une émotion douloureuse, avec un sentiment de terreur et d'indignation. En ouvrant les pages de nos annales, on verra que nous voulons parler de ces temps malheureux qui donnèrent le signal à toutes ces guerres désastreuses, durant lesquelles les villes, les bourgs et les villages furent pillés, dévastés, et les moissons incendiées ; de ces temps sanguinaires où tant de martyrs furent égorgés par la cruauté de nos princes et par le couteau du fanatisme ; de ces temps enfin qui, avec la guerre civile, amenèrent tout l'affreux cortége des misères d'alors, et qui servirent de prélude si terrible à la meurtrière journée du 24 août 1572, de cette journée qu'on appelle encore en frémissant..... la SAINT-

DAMAGED PAGE(S)

BARTHELEMY !!!

D'après nos écrivains, l'idée de cette journée, qui souilla à jamais la mémoire de Charles IX, semblerait appartenir à Ferdinand Alvarès, duc d'Albe, de ce personnage qui avait, très-honnêtement et très-chrétiennement, établi un conseil qu'on nommait à plus d'un juste titre, Tribunal-de-Sang, et qui désola les Pays-Bas par ses scènes de terreur et de carnage ; journée qui devait être d'autant plus fatale aux victimes, qu'on ne doit pas ignorer qu'elle avait été complotée pendant plus de deux ans entre Catherine de Médicis et ses infâmes favoris : Retz, Gonzague, etc.

Après ce simple coup-d'œil sur les causes primitives du massacre des protestans, causes qui, comme chacun sait, suscitèrent, dans toutes les provinces de la France, ces guerres de religion entre catholiques et huguenots, on comprendra facilement comment et pourquoi les chefs et les soldats des deux partis militans, se portèrent souvent à des actes révoltans d'atrocité. A cette époque de malheur, de conflagration, de vol, de dilapidation des finances de l'état, et de gaspillage des deniers du pauvre peuple que la tyrannie avait encore à sa glèbe, la haine était payée par la haine ; les combattans répondaient au meurtre par le meurtre ; enfin, chrétiens et protestans, peu soucieux sans doute des évangéliques préceptes qui devraient s'observer à l'égard du prochain, s'entregorgeaient à qui mieux mieux, c'est-à-dire qu'ils usaient entr'eux des plus horribles représailles. — On a vu fréquemment, au milieu de ces luttes intestines, de tous ces déchiremens civils, plusieurs personnes, de haute naissance, se jeter dans les rangs de l'un ou de l'autre camp pour assouvir une vengeance, pour servir leurs intérêts, pour parvenir à leur ambition ou pour satisfaire le fanatisme de leurs passions. Du reste, en quittant ici l'histoire, nous allons voir, à propos de ces faits, l'échantillon d'un personnage qui eut une part active et cruelle dans les guerres du 16e siècle, personnage qui renouvela à Niort, et dans les autres villes du Poitou, ses épouvantables cruautés, et pour lequel il y eut, lors de sa naissance UNE PRÉDICTION FATALE !

§ II. — ARRIVÉE DE LA SORCIÈRE.

A la fin du 15e siècle et au commencement du 16e, vivait, dans une province du Dauphiné, la famille de François de Beaumont, baron des Adrets. — Mme de Beaumont, sentant que son sein allait bientôt s'ouvrir pour donner le jour à un enfant, manifesta le désir violent de consulter une devineresse pour connaître, disait-elle, quelle serait la destinée du fruit qu'elle portait. Cette devineresse passait, parmi le populaire et les grands, pour être fort habile. On l'envoya chercher au plus vite par un des serviteurs de la maison ; car les douleurs d'un prochain enfantement commençaient déjà à se faire pressentir. Au bout d'un quart d'heure, la sorcière entrait dans la cour du château.

— Dépêche-toi donc, femme du diable !... à te voir traîner ainsi la jambe, on dirait que tu as toutes les chaînes de l'enfer attachées à ton pied, lui dit un des valets.

En effet la devineresse était vieille et boiteuse. Elle répondit avec un ricanement diabolique :

— Mon pauvre pied n'est pas agile... que voulez-vous que j'y fasse ?... je prie cependant bien la bonne Sainte-Vierge de m'avoir en pitié.

— Maudite enveloppe de Belzébuth ! si tu n'allais pas courir toutes les nuits au sabbat, tu n'aurais pas d'entorse.

— Vous croyez cà ?

— Certainement !... satanée mécréante.

— Ah vous croyez cela !... Alors que le bon Jésus vous conserve vos jambes le plus long-temps possible ; peut-être aurez vous un jour souvenance de moi, mon gros molosse.

— Tais-toi, maudite sorcière !.. conjure Satan, ton infernal patron, qu'il ne te jette jamais le soir sur ma route, toi et ton ignoble chevre noire ; car sur ma part de Paradis, je vous fais griller toutes les deux comme une poignée de feuilles mortes.

— Une pauvre vieille comme moi..... qui ne fait de mal à personne.... vous n'oseriez pas ?

— Je n'oserais pas, dis-tu ?... Tais-toi, vampire !.. Crois-tu que j'ignore tes crimes !... tous les jours ne trouve-t-on pas tes victimes... Je sais qu'il te faut du sang jeune et chaud pour réchauffer le tien qui est vieux et froid. Aussi, vive Dieu, pour le repos de mon âme, tu te rappelleras de moi, sorcière de malheur !

— Comme tu te rappelles déjà de moi... Ah ! tu te fâches, tu te mets en colère parce que j'ai prédit, il y a trois mois, que tu ne serais qu'un pauvre valet toute ta vie..... Allons, mon gros Titan, tu menaces ; mais tu ne frappes pas.

— Je te tuerai !

— Tu veux rire ?

— Sur Saint-Landry, mon patron, je te tuerai !... les gémonies réclament ta carcasse, et les corbeaux attendent ta chair !

— Ne t'y fies, dit la sorcière en se relevant sur sa jambe comme un serpent blessé, ne t'y fies, mon beau dogue ; ma morsure de vipère est plus dangereuse que tes crocs longs et durs.

Ces paroles étaient à peine achevées, que la vieille femme disparut avec une agilité qu'il eût été impossible d'avoir même avec deux bonnes jambes ; puis elle se dirigea vers l'appartement où elle était attendue.

§ III. — PRÉDICTION FATALE. — NAISSANCE DE FRANÇOIS DE BEAUMONT.

L'appartement de la baronne était richement tendu ; les meubles étaient somptueux et appartenaient tous à ce style qu'on nomme aujourd'hui Renaissance. Ce genre là était magnifique ; et tout ce qui se trouvait dans cette chambre était au goût du 16e siècle.

Mme de Beaumont, son époux, un médecin et quelques gentilshommes se trouvaient dans cet appartement. Un léger bruit de pas se fit entendre ; la porte s'entr'ouvrit, et la devineresse entra.

Quelques personnes se signèrent ; puis le baron s'avança vers la

DAMAGED PAGE(S)

eille femme en lui disant d'une voix grave :

— Sorcière !.. s'il est vrai que tu aies la puissance surnaturelle de prédire à chacun sa destinée bonne ou mauvaise !... s'il est vrai que tu puisses nous mettre en garde contre les fâcheux événemens de l'avenir, parle !.. mon épouse, la noble dame de céans, demande ce que ta science annoncera à l'enfant qu'elle porte dans son giron, et qui dans quelques heures respirera l'air que nous respirons.

La sorcière s'accroupit, tira de sa poche quelques lambeaux de papier sur lesquels étaient des hiéroglyphes, des signes cabalistiques peints en rouge et bleu qu'elle se mit à consulter, et après cette incantation, la vieille femme se releva en se rapprochant de la baronne, puis, droite comme un cadavre, elle prononça ces paroles :

— Des nuages s'amoncèlent sur votre tête, comme depuis quelque temps il s'en amoncelle sur la tête des rois !... Le fruit de vos os, de votre chair et votre sang, l'enfant de vos entrailles, sera du sexe masculin ; sa jeunesse sera turbulente ; ami du désordre, du bruit et des aventures, il aimera la guerre, se jettera dans l'intrigue des partis ; son tempérament guerrier et sanguinaire le rendra redoutable et cruel envers ceux qu'il vaincra... Vous avez demandé la vérité... je viens de vous la dire.

Puis la sorcière fit silence.

Tous les assistans, frappés de la fatalité de cette prédiction, entourèrent la baronne, qui elle-même paraissait sensiblement émue.

Le sir Arthur, neveu du baron, dit à la sybille :

— Est-ce tout ce que tu as dire, sorcière de malheur ?

— C'est tout pour le moment, mon beau gentilhomme.

— Alors, sauve-toi dans ta tanière.

— Attendez encore, mon jeune seigneur.

— Ah ! c'est juste ; il te faut la rançon.

Le gentilhomme ouvrit son escarcelle, et en retira deux pièces d'or, qu'il jeta à la devineresse.

— Merci, mon beau mignon, mais ce n'est pas ce que je voulais, reprit la vieille femme.

— Que veux-tu donc encore ?... Crois-tu que tes prédictions ne soient pas assez sombres, et qu'il faille en ajouter de nouvelles ?.. Prends garde à toi, maudite bohémienne !

— Pas d'emportement, sir Arthur de Méré... la colère sied mal à un cœur noble et à une belle tête comme la vôtre.

— Tais-toi, reptile adulateur !... tu sais bien que pour mon propre compte je ne suis pas soucieux de t'entendre glapir toutes tes billevesées.. A d'autres, va conter tes balivernes.

— Tant pis pour vous, mon beau sir ; je connais, dit la vieille femme en jetant un regard sur la baronne, plus d'une grande dame qui eût été fière et heureuse de vous avoir pour écuyer.

— Te tairas-tu, maudit démon !...

En disant ces mots, Arthur de Méré secoua et serra le bras de la sorcière avec tant de violence, que celle-ci poussa un cri si aigu, qu'on eût dit un oiseau de proie blessé.

— Grâce !.. grâce !... criu la vieille femme ; ne me faites pas de mal !.. vous voyez bien que je suis faible.. Laissez-moi, j'ai encore à parler.

Pendant cette scène, la baronne de Beaumont avait été transportée dans un autre appartement.

On fit cercle autour de la sorcière, pour écouter ce qu'elle allait dire.

Après s'être remise un peu, elle reprit ainsi :

— Sir de Beaumont, un grand malheur menace les jours de votre noble épouse. En donnant le jour à son enfant, elle descendra dans la tombe.

— Tu mens, sorcière du diable !

— Avant que ce sablier n'ait été trois fois retourné, la baronne ne sera plus !...

Tout-à-coup on entendit du bruit dans un appartement voisin ; c'était un serviteur qui venait annoncer que la baronne était mère.

Aussitôt cette nouvelle, le baron et les gentilshommes se rendirent dans l'anti-chambre. La sorcière, profitant de cette désertion, introduisit une sorte de substance dans un petit flacon qui se trouvait sur un prie-dieu ; puis elle se retira de cet appartement comme une hyène épouvantée.

Ce flacon appartenait à la baronne ; il était empoisonné.

Trois heures après, la douleur avait succédé à la joie parmi tous les hôtes de l'habitation : l'enfant était toujours plein de sang et de vie ; mais la baronne de Beaumont était morte.

§ III. — LA SORCIÈRE AVAIT DIT VRAI.

Vingt-cinq ans s'étaient déjà écoulés depuis la mort si singulière de la baronne. Pendant ce laps de temps, bien des changemens, bien des événemens survinrent dans les affaires politiques de la France ; François Ier avait été vaincu à la bataille de Pavie et fait prisonnier par Charles-Quint. Le roi de France avait été soumis à dures conditions ; mais de nombreuses négociations

des traités sans foi, sans loyauté, des ruptures, des alliances, des promesses mêlées de franchise et de duplicité en furent le seul résultat. Le traité de Crépi en Valois était ratifié, et Henri VIII, roi d'Angleterre, tour à tour l'allié ou l'ennemi de François 1er et de Charles-Quint, venait de faire la paix avec la France ; c'était en 1546. A cette époque, où les brandons des dissensions civiles s'allumaient sourdement, les doctrines réformatrices de Jean Calvin se propageaient dans toutes les provinces de la France. Dans le Poitou surtout, les idées et les dogmes de ce grand novateur trouvèrent de nombreux partisans. Chose qui donna lieu, quelques années plus tard, à la construction d'une église consistoriale dans la ville de Niort, toutefois les registres de l'état civil de l'église réformée, conservés au greffe du tribunal de cette ville, ne remontent que vers 1622. Pendant le cours des évènemens que nous venons de signaler, le caractère aventurier et les instincts cruels de François de Beaumont se développèrent extraordinairement. Le jeune baron aimait les dures fatigues : les courses dans les forêts, la chasse au sanglier ou les combats dans les tournois. Adroit et turbulent, il devint querelleur et méchant; il écrasait ses gens ; il battait tous ceux qui le contrariaient, et un ennemi, quelque faible qu'il fût, ne trouvait jamais grâce devant lui. Aussi, le vieux baron, son père, si cordialement affligé par de tels actes de barbarie et de despotisme, descendit dans la tombe en maudissant son fils.

Alors la foule joyeuse des visiteurs se tarit ; les nobles, les gentilshommes cessèrent de se rendre à la baronnie, tant il est vrai que la méchanceté, à l'égal de la pauvreté, éloigne toujours les véritables amis.

Quelques jours après cet évènement, François de Beaumont poursuivait un chevreuil ; mais au moment où le chasseur se disposait à loger une balle entre les deux yeux de l'animal, un de ses serviteurs, qui se trouvait caché derrière un taillis, abattit le chevreuil. Quand le jeune baron aperçut son valet sortir de l'endroit derrière lequel il s'était caché, François de Beaumont lui cria fortement en colère :

— Attends, mauvais drôle !... je vais t'apprendre à chasser.

— Pardon !... pardon, maître... je ne vous savais pas ici.

— Alors, ce te sera un avertissement pour un autre fois... en attendant, attrape !

Un coup d'arquebutte partit, et aussitôt un cri déchirant y répondit ; la balle de François de Beaumont venait de briser la jambe du malheureux valet.

— Je suis mort !... s'écria le pauvre diable.

— On ne meurt pas pour si peu de chose !... répliqua une voix aigre-douce.

— Oh ! maudite sorcière ! que viens-tu faire là ?... Malheur à toi !

— A la bonne heure ! j'aime les gens qui se souviennent de moi ; adieu, mon garçon ; maintenant tu as beau jeu pour te moquer de ma jambe. En prononçant ces paroles, la vieille femme s'enfonça dans l'épaisseur de la futaie.

La sorcière venait de disparaître, quand le baron et ses gens arrivèrent à l'endroit où se trouvait le serviteur. Ce malheureux était couché dans une mare de sang.

— Comment, mon beau coquin, ton âme n'est pas encore à Satan !... Attends, je vais la lui envoyer !

— Achevez-moi si vous voulez, messire ! Mais avant, courez vers ce massif ; parcourez-le ; vous y découvrirez une sorcière que vous mettrez à mort. Vous le devez, monseigneur, pour le repos des mânes de vos proches et de votre conscience ; car c'est elle qui a prédit que vous seriez un un fils méchant et cruel ; c'est son esprit infernal qui a fait diriger votre arme sur moi ; c'est elle, maître, qui est cause de la mort de votre père et de votre mère.

— Tu ne dis pas la vérité !

— Je vous le jure... cette femme vient de passer par ici.

— Malheur à toi, si tu mens !

François de Beaumont décrocheta la hachette qu'il portait à sa ceinture, emmena avec lui ses deux limiers favoris ; puis pénétra dans la forêt.

Le baron se plaça au milieu d'une sorte de clairière, et là, il attendit.

Au bout d'un d'heure de battue, les deux énormes chiens traînaient, devant leur maître, une femme vieille et boiteuse.

— Pitié ! messire ! ... piété !

—En as-tu eu pour moi, maudite couleuvre ?

— Grâce !

— Ah !... tu t'agenouilles ; tu implores ta grâce quand tu as déchaîné contre moi toutes les malédictions de l'enfer... Tiens, voilà la grâce que je te fais !

Et la hache s'abattit.....

Un coup sourd se fit entendre, et la tête de la sorcière roula jusqu'aux pieds de François de Beaumont. On dit que cette tête poussa, pendant deux minutes à peu près, des cris comme ceux d'un oiseau de mauvais augure.

§ V. — LE BARON ET SES PRISONNIERS.

Les années s'écoulaient avec rapidité ; mais, par un de ces hasards inconcevables, la fatalité qui poursuivait toujours François

de Beaumont, devait avoir une terrible réalité. Depuis le double meurtre de la sorcière et du valet, on le vit encore plusieurs fois torturer de coups ses malheureux vassaux, égorger ses chiens et ses chevaux. Les villageois fuyaient à son approche, tout le monde le haïssait, et le soir, à l'heure de la prière, les mères apprenaient leurs enfans à maudire le cruel baron. Aussi, fut-il obligé de vendre quelques-unes de ses propriétés; puis de se jeter tête baissée dans la réaction des partis, et de combattre souvent côte à côte avec les chefs de la huguenoterie.

C'est en 1569, quelques jours avant le siége de Niort, par les soldats de l'armée catholique, que nous voyons arriver François de Beaumont dans le chef-lieu du département des Deux-Sèvres, et rendre visite à Labrosse, gouverneur de cette ville. Après cette entrevue, il s'entendit avec le vaillant Pluviault, le seigneur de Pierre-Levée, et plusieurs autres braves capitaines sur les moyens à employer pour la défense des remparts et des forts de de la ville de Niort.

Ce siége, qui eut lieu dans le mois de juin, est vraiment mémorable. Le comte du Lude, baron de Villiers, seigneur de Magné et de Saint-Maxire, qui commandait les troupes catholiques, se battit en homme d'honneur et de bravoure. Ses canons tirent de larges trouées à nos murs de défense; mais les Niortais, quoique peu nombreux, animés par le courage et l'amour de la liberté évangélique, repoussèrent les assaillans, leur tuèrent beaucoup de monde et plusieurs prisonniers restèrent encore ce jour-là au pouvoir de la garnison et des habitans de Niort.

Après avoir essuyé une défaite aussi complète, l'orgueilleux et téméraire comte du Lude, gouverneur du Poitou pour le roi, leva le siége avec la rage dans la cœur, et en laissant, sur la poussière ou dans les eaux de la Sèvre, une grande partie de ses plus courageux soldats.

Maintenant, nous retrouvons François de Beaumont, quelques jours après le siége de Niort, dans la taverne de Pierre Barat, qui était située alors, près la rue des Vieilles-Boucheries.

— Oui, disait le baron à un porte cornette et à quelques arquebusiers, les prisonniers que j'ai faits m'appartiennent, et je veux apprendre à leur maladroit chef à mieux garder ses défenseurs, si jamais l'envie lui vient de retourner au combat.

— Cependant ils se sont fièrment battus, répliquèrent les soldats protestans; on devrait avoir pour eux quelque peu d'humanité.

— Tu Dieu!... ne me parlez pas de ces maudits vauriens!.. en ont-ils pour nous?...

— Ce sont de pauvres misérables... peut-être bien des pères de familles.

— Vive Dieu!... s'écria d'une voix tonnante François de Beaumont, en lançant un regard terrible et en présentant aux buveurs une large poitrine recouverte d'un pourpoint noir, que celui qui n'est pas content du supplice que j'inflige à mes prisonniers me jette son gobelet à la figure, ou me dise simplement que j'ai pâli au milieu du combat.

Personne n'osa dire mot ; seulement, les verres s'entrechoquèrent, et tous les gens d'arme burent à la santé du brave colonel Pluviault, le vaillant défenseur de la ville de Niort.

Le reste la journée et une partie de la nuit, furent passés en orgie ; mais dès le matin, quand le soleil commença à éclairer la ville, une exécution terrible allait avoir lieu sur les boulevards St-Gelais : dix ou douze prisonniers devaient être précipités du haut des remparts de cette place. La foule se pressait aux abords de l'endroit fatal, quand une triple haie de pistoliers, de hallebardiers et d'arquebusiers amenèrent les malheureux prisonniers, les mains et les pieds fortement liés, devant le cruel baron.

— Allons ! dépêchons-nous, dit François de Beaumont, en indiquant du doigt le lieu où ils devait trouver la mort.

Les sept premiers se précipitèrent avec un courage stoïque, et à chaque saut, les fossés des ramparts reçurent un cadavre. Mais le huitième prisonnier recula deux fois devant le saut fatal.

— Comment, lui dit le baron, après avoir combattu comme tu l'as fait, tu es assez poltron pour l'essayer en deux fois.

— Monsieur, reprit le pauvre soldat, j'ai hésité deux fois.... e bien si vous voulez le faire pour moi, je vous le donne en trois.

Ce bon mot désarma la colère du baron, et l'exécution fut sus pendue.

On ne connaît de lui que ce trait.

A trois ans de là, le beffroi, le tintement de toutes les cloches, le bruit des armes, le tumulte, le cri des victimes et le sang annonçaient la Saint-Barthelémy dans plusieurs provinces. Un homme, poursuivi par des soldats, courait sur le toit d'une maison pour échapper à une mort certaine ; mais ayant reçu dans ce moment un coup de feu, son corps roula sur les tuiles, puis resta toute la nuit suspendu au crochet d'une dalle. Quand le jour commença à poindre, on aperçut cet homme ainsi soutenu par son pourpoint ; on l'enleva de cette triste position, et on lui prodigua les plus grands soins : il n'était pas encore complètement mort ; au bout de quelque temps ce malheureux revint à la vie ; mais il était horriblement fou ; il se fi-

gurait toujours avoir sur la poitrine une tête de sorcière, dont les dents lui mordaient continuellement le cœur.

Quant à cet homme, tous les lecteurs doivent le reconnaître, c'était François de Beaumont, baron des Adrets, dont la mémoire, comme tout ce qui rappelle quelqu'un de pervers et de méchant, fut universellement maudite. ★★★

LE PRIX MONTHYON,

OU LES CONSEILS DU PÈRE SAUQUET JAVELOT.

— SIMPLE HISTOIRE. —

Tout bien considéré, les hommes n'ont rien de mieux à faire dans ce monde que d'être vertueux. DIDEROT.

C'est le passé qui instruit l'avenir.
Jacques BUJAULT.

Le conquérant est craint, le sage est estimé, mais le bienfaisant charme, et lui seul est aimé. VOLTAIRE.

Il y a juste trois jours, mes bons amis, que j'ai vu maître Jean-Pierre, sa santé est réjouissante; il habite toujours sa jolie petite maisonnette, située presque au bord de la Sèvre, et tous les habitans aisés ou malheureux de sa commune le regardent comme leur providence.

— Quel est donc ce maître Jean-Pierre?

— Oh! mon Dieu, c'est un homme bien simple dans ses goûts; c'est un des plus riches fermiers des environs, gaillard aux vastes épaules, véritable type des campagnards fortunés de notre dépar-

tement, au cœur bon, sensible, et à ce gros bon sens naturel qui distingue particulièrement la plupart de nos villageois ; il joint à un jugement remarquable, une expérience et une finesse d'aperçus qui n'ont pas peu contribué à le faire surnommer encore, par les paysans qui vont le consulter, l'*avocat* de sa commune. C'est qu'en effet, maître Jean-Pierre est un de ces modestes cadets qui prennent toujours un air simple, niais, quand ils se trouvent, pour une première fois, en rapport avec *des gens de la ville*. Mais je n'en suis plus à ce point avec maître Jean-Pierre ; aujourd'hui nous sommes de vieilles connaissances ; nous serrant cordialement la main toutes les fois que nous nous rencontrons, et par conséquent, communicatif autant que possible avec moi. Maintenant, si vous voulez encore m'écouter, je poursuivrai mon récit.

Maître Jean-Pierre donc, il y a de ceci trois jours, était assis sur le seuil de sa porte ; pensant.... s'extasiant sur la belle venue et la beauté de formes de deux jeunes pouliches, qui paissaient l'herbe, à quelques pas de lui, dans la grande cour qui fait face à son agréable habitation. L'honnête villageois était tellement occupé à les considérer, qu'il me saisit la main avec empressement, et s'écria, comme si j'avais dû partager toute sa joie :

— Monsieur !.... voyez un peu ces deux pouliches !... N'est-ce pas qu'elles sont belles et bien venantes ?

— Certainement, maître Jean-Pierre, elles sont magnifiques !

— C'est pourtant là, reprit-il en accompagnant ses paroles d'un hochement de tête affirmatif, le résultat des sages conseils du pauvre père Javelot.

— Du père Javelot !...

— Pardon !... répliqua le villageois avec émotion, je vous parle d'un homme que vous n'avez sans doute pas connu.... il n'y avait que les malheureux qui le connaissaient.

— Si fait !.. je sais que c'était un brave homme, qu'on nommait partout le père des pauvres et l'apôtre de la misère.

— Oui, Monsieur, c'est vrai ; sa bienfaisance, ses vertus lui avaient acquis ces titres, et c'en étaient de beaux, je vous l'assure !... car tous les malheureux avaient pour lui de la vénération jusqu'au fond du cœur... Tenez, moi qui vous parle, qui suis riche maintenant, Sauquet Javelot m'a sauvé la vie.. sans lui, je serais mort de faim sur quelque grand'route... ou je serais à cette heure un misérable vagabond, fainéant et déguenillé, tout au plus digne d'inspirer la pitié des passans.

— Je ne vous comprends pas, maître Jean-Pierre.

— Ça vous étonne ?.. Hé bien, écoutez-moi. Ce que je vais vous dire, et je n'ai garde d'en rougir, les Sarreau, les Martin et les Texier, de ma commune, pourront vous le dire comme moi... ils connaissent cette page de mon histoire.

A ces mots, je rapprochai ma chaise, et maître Jean-Pierre continua :

— J'avais 16 ans, quand mon père alla rejoindre ma pauvre mère dans la tombe.... Ce malheur me causa une douleur d'autant plus vive, que je restais sans parens et sans ressources. J'avais essayé de deux ou trois professions, mais je n'avais réussi dans au-

cune... Alors je cherchai à me placer dans quelque ferme ; ici on me trouvait trop faible pour les travaux agricoles... là, on me refusait pour rester dans la maison ; on me renvoyait en me disant que je n'étais pas assez âgé pour inspirer de la confiance ; on me donnait un morceau pain, en m'engageant d'aller voir ailleurs. A ces paroles rebutantes, mon cœur se déchirait, mes yeux s'emplissaient de larmes ; je sentais l'amertume m'étouffer... je maudissais cette société injuste et imprévoyante qui me rejetait de son sein... et qui me condamnait à la réprobation... Pourtant, Monsieur, malgré mon jeune âge, ma probité était solide, et mon courage eût été grand si une main bienveillante se fût ouverte pour accueillir l'orphelin.... celui qui devait entrer sitôt à l'école du malheur.....

— Comme vous avez dû souffrir, dis-je en voyant maître Jean-Pierre profondément attendri.

— Ce n'était pas, reprit-il, la perspective des misères et des privations qui me désolait..... c'était la route honteuse sur laquelle on venait de me pousser... c'était la route du vagabondage... Oui, Monsieur, après avoir erré de ville en ville comme un réprouvé ; après avoir couché dans les carrières, dans les fossés et aux paillers des métairies..... je fus arrêté comme criminel !...

— Vous !... maître Jean-Pierre !... Oh ! ce n'est pas vrai !

— C'est la vérité !... Maître Jean-Pierre fut emprisonné..... j'avais mis le feu dans une ferme !...

Les yeux du villageois étaient humides.

— Vous aviez mis le feu !... repris-je comme quelqu'un qui a mal entendu.

— C'est-à-dire qu'on m'accusait.... au bout de quinze jours j'étais libre, et les véritables auteurs venaient d'être arrêtés. C'étaient deux scélérats que j'avais rencontrés le matin, et avec lesquels j'avais fait route pendant quelques heures.

— Vous ne les connaissiez donc pas ?...

— Voilà justement le danger des mauvaises rencontres. Ces deux misérables couraient les pays, imploraient la charité et portaient les haillons..... je les crus vagabonds comme moi..... et vous savez, dit maître Jean-Pierre en rougissant, qui se semble se ressemble.... Je vous le jure, Monsieur, la pensée de me tuer me vint à l'idée.... je me voyais rejeté par tout le monde....

— Pourtant votre âme n'était pas viciée... votre cœur était honnête ?...

— Oui !... c'est ce que le père Javelot me dit après le récit de mes tribulations, de toutes mes infortunes : « Allons, mon pauvre enfant, me fit-il entendre, ton cœur est encore bon ; mais l'air que tu respires a une corruption contagieuse.... et si tu ne donnes pas au travail, je te vois condamné à vivre au milieu de l'abjection et de la paresse !... Puis, après m'avoir conté comment j'avais tombé d'épuisement sur la route, comment un roulier me plaça dans sa charrette et me conduisit sous le toit hospitalier de Sauquet Javelot, le père des pauvres, celui à qui l'Académie devait un jour décerner un prix de vertu, me dit d'une voix pénétrante ces conseils qu'il apprenait sans cesse, et que lui-même mettait tou-

jours en pratique :

La fainéantise est la mère de tous les vices.

Qui ne sait pas bien fait souvent mal.

Pour les malheureux, la vie est au bout du bras.

Sans économie, la misère entre par brassées et s'en va par pincées.

Poche percée ne tient pas le mil, comme sac vide ne se tient pas debout.

Le premier gagné est le premier épargné.

La jeunesse, faut la prêcher ; qui commence mal finira mal.

Le courage fait l'ouvrage.

La fainéantise est comme la rouille, elle use plus que le travail : la clef dont on se sert est toujours claire.

Le travail n'a jamais usé les mains, et si la société, égoïste et cruelle, te rejette aujourd'hui de son sein, aide-toi et le ciel t'aidera !...

— Voilà mon histoire ! fit maître Jean-Pierre en me tendant la main.... Maintenant suis-je toujours digne de votre estime ?

— Plus que jamais !

— Ainsi, grâce aux conseils du père Javelot et aux circonstances qui m'ont favorisé, j'ai acquis de la considération et une belle aisance. Ce qui me met à même de soulager et de recevoir tous les pauvres qui se présentent sur le seuil de ma porte. Enfin, je suis si content de leur donner, que, quand ils partent d'ici et qu'ils disent qu'ils prieront pour moi, je leur dis : Passez par là, et lorsque vous serez devant une petite croix, vous ferez une prière.... cette prière sera pour Sauquet Javelot....

***

UN PAYSAN

PLUS SAVANT QU'UN ROI DE FRANCE ET TOUTE SA COUR.

Il y a de ça long-temps, bien long-temps, le roi revenant de la chasse dans la forêt de Chizé (Deux-Sèvres), traversait le bourg de Fors pour se rendre au château, lorsqu'il lut ces mots tracés

avec de la sanguine à la porte d'une écurie :

2 et 2
font
3

Mais son étonnement redoubla lorsqu'il aperçut sur une porte voisine cette autre inscription :

2 et 2
font
5

— Y a-t-il des fous dans cette paroisse, demanda le roi ?

— Sire, répondirent tous les grands seigneurs qui l'accompagnaient, il doit y en avoir, puisque nous apercevons des actes de folie ; car enfin il est impossible que 2 et 2 fassent 3, et que 2 et 2 fassent 5.

Un vieux paysan, qui se trouvait là par hasard, se mit à rire.

— Qui te fait rire ? lui dit le roi.

— Sire, c'est, sauf respect, l'embarras où je vous vois ainsi que tous ces grands seigneurs.

— Comment !... Est-ce que tu serais dans le cas de nous donner une explication raisonnable d'une chose si évidemment contraire à la vérité ?

— Ça pourrait bien arriver.

— Si cela arrivait, je te donnerais cent louis de récompense ; mais dans le cas contraire je t'enverrais à l'hôpital des fous.

— Sire, c'est moi qui, il y a un an, ai écrit ce que vous voyez sur ces deux portes. Descendez de cheval, s'il vous plaît, et entrez dans la première écurie. Il y avait quatre pièces de bétail.

— Je n'en vois plus que trois.

— Entrez maintenant, s'il vous plaît, dans la seconde écurie. Il y avait, comme dans l'autre, quatre pièces de bétail.

— Aujourd'hui nous en comptons cinq.

— C'est que la première écurie appartient à un fainéant, et la seconde à un bon travailleur. Ainsi, pour l'un 2 et 2 font bien 3, et pour l'autre, 2 et 2 font bien 5.

Le roi fut si enchanté de cette réponse du paysan, qu'il l'embrassa, lui fit compter les cent louis promis, et ordonna qu'à l'avenir cette arithmétique serait enseignée dans toutes les écoles de son royaume.

SINGULIÈRE AVARICE

D'UN HABITANT DE LA FOYE-MONJAULT (DEUX-SÈVRES.)

*** C'est du bonhomme Mathelin dont il s'agit, et qui est mort il y a plus de 50 ans. Ce vieux brave homme fuisait deux trous à sa barrique.

— Ah !... bah !...

— Si fait !... Mais ne croyez pas cependant qu'il dépensât plus en vin qu'un autre de la commune.

— Pas possible !...

— Point du tout !... Le premier trou qu'il faisait avec un vilbrequin, était pour son usage, et le second, qu'il faisait avec un poil de goret, était réservé pour ses amis.

— Oh le vieux lustucru !...

— Oui !... c'en était à ce point-là... Mais consolez-vous, lecteurs, il n'y a plus de Mathelin à la Foye-Monjault.... Dieu merci, le vin y coule en abondance, et il y a toujours de *dives* bouteilles pour les bons et vrais amis.

DEVINAILLE

Le père Abraham demandait l'autre jour :

— Quel est le saint des environs de Niort qui passe pour aimer peu la lecture ?

Le petit Franck a répondu :

— C'est Saint-Liguaire (*lit guère*).

AGRICULTURE POPULAIRE,

Fondée par Maître JACQUES BUJAULT, laboureur.

SUR ET CONTRE LES DÉFRICHEMENS.

Certains défrichemens sont utiles; ils peuvent doubler les ressources en agriculture; mais aussi il ne faut pas les faire concourir à son détriment.

Une population considérablement accrue, jointe à une aveugle cupidité, a fait défricher indistinctement un nombre prodigieux de terres. Ce défrichement s'est étendu, et s'étend encore tous les jours de la plaine à la colline, et de la colline à la montagne la plus élevée. Il est même des propriétaires qui font une condition expresse de leurs baux à ferme, d'essarter, d'arracher, de brûler racines et gazons, et par conséquent de réduire en cendre et en poussière cinq ou six centimètres restant de terre végétale, que des plantes vivaces pouvaient seules retenir, ou bonifier des coteaux glissans : bientôt cette couche légère de nouveau terreau est réduite à rien par une végétation forcée, par l'action de la bêche et des vents, par la première averse de pluie ou de grêle.

C'est cette manie de vouloir toujour défricher qui a produit depuis cent ans, et surtout depuis la révolution de 1789, la destruction de plus de la moitié des forêts et des pacages de la France, qui eussent donné aux habitans les moyens, non seulement de se nourrir avec la chair et la graisse des bestiaux, mieux qu'avec quelques menus grains ou de misérables vignes, mais encore de mieux fumer et cultiver les anciens champs, sur les-

quels on perd le plus souvent de trois années une.

Ce qui nous reste de nos bois et forêts se consomme d'autant plus rapidement, que les forges se sont multipliées, et que fort peu font usage de la houille, soit par suite de la routine, soit parce qu'elles sont trop éloignées de ce bitume précieux.

On sait que les forêts, et surtout celles sur les montagnes élevées, sont les pompes de l'atmosphère, le rendez-vous des nuages et des grandes pluies qui, si abondantes qu'elles soient, n'y coulent jamais en torrent, ni de superficie, mais s'y précipitent par mille et mille conduits verticaux jusqu'à la base elle-même, d'où l'eau ne doit plus sortir que par d'autres conduits latéraux, jaugés de manière à fournir sans interruption les grandes sources. Toute terre au contraire qu'on vient d'essarter et labourer, obstrue tous ces conduits verticaux et souterrains; alors, il faut nécessairement que la pluie roule en nappes, et qu'elle entraîne avec elle un terreau qui ne tient plus à rien; et si les ruisseaux se trouvent chargés ou retardés dans leur course, ce n'est que pour devenir de plus en plus furieux, au point de déraciner et d'entraîner les rochers, les arbres, les maisons, comme cela est arrivé dans les environs de Lyon et ailleurs, et de porter la désolation dans les paisibles vallées.

Les progrès et les suites d'une première erreur en économie rurale, de ces défrichemens indéfinis qu'on a trop prêchés et encouragés, sont des plus rapides et des plus effrayans. Les sources se tarissent ou diminuent de plus en plus, les réservoirs souterrains sont de moins en moins approvisionnés; les rivières perdent leur régime, et cessent d'être navigables, les eaux qui passaient en deux ou trois mois de cours réglé, passant en un seul jour, élargissent singulièrement le lit des rivières, emportent les quais et les ponts, ensablent les plus grands fleuves, et engravent les plus riches vallées. Aussi, l'habitant des montagnes a en main la source et le sort des eaux et rivières, par conséquent aussi des richesses de ses concitoyens sur lesquels il domine, mais dont il ne doit jamais s'isoler.

Les moyens de prévenir tous les malheurs, sont d'assurer sur les coteaux la stabilité et la fraîcheur, soit du gazon, soit du guéret; et, dès que l'inclinaison approche de 30 à 40 degrés, que le laboureur ne peut plus être soutenu, ou sauvé du lavage que par des murs de terrasse trop hasardeux ou trop dispendieux, de s'en tenir, soit à une simple pâture bien soignée, soit à une *plantation plus ou moins épaisse*, et sans aucun labour, des arbres y réussissent le mieux; puis, la remontant vers le sommet, y faire croître les arbrisseaux et les plantes dont la racine et la fraîcheur puissent terrifier la roche elle-même, et changer en bosquets les plus arides déserts.

Le docteur X...

*** Tout vient de la terre, — et la terre absorbe tout !...

Les longs discours, a dit F. Bacon, n'avancent pas plus les affaires qu'une robe longue n'aide à la course; or, ce ne sont pas toujours les plus longs bras qui font le plus de besogne.

Chanson

DE

JAQUETTE

(la Saintongeoise),

par

UN HABITANT

Du Cormenier.

Air : *Mon père était pot, ma mère était broc...*

— Jaquette, je veux t'épouser,
Disait un jour Guillaume.
J'ai de bon blé dans mon grenier
Et d'argent forte somme.
Du vin, je n'ai pas,
Et à tous mes repas,
Les choux sont ma pitance.
Dans mon pot jamais,
De lard je ne mets,
De peur qu'il ne soit rance.

Je n'ai jamais au cabaret
Fait un sou de dépense.
Le vin ma bourse affaiblirait
Et crasserait ma panse.
Du puits, mon caveau,
Je boirai de l'eau,
Dût-on me chercher pouilles,
Tant que, dans mon corps,
N'auront pas encor
Chanté quelques grenouilles.

— Guillaume tu n'es qu'un lourdeau,
Un grigou ne peut plaire.
Ton blé, ton argent et ta peau,
Ne font point mon affaire.
Jeûner douze mois,
C'est trop fort, je crois,
Au diable ton carême.
Le contentement
Vaut mieux que l'argent,
C'est Nicolas que j'aime.

Jaquette en cette occasion
Raisonnait comme un livre.
Pour ça ne pensait la tendron,
Qu'il est bon qu'on s'enivre ;
Mais bien seulement
Qu'un fidèle amant
Peut, parfois en goguette,
Boire à la santé
De l'objet aimé
Sans chagriner Jaquette.

Autrefois dans cet almanac
De vin ne fallait boire
Bujault, le grand ami du bac,
S'en faisait une gloire.
Oh ! le bon garçon,
Pourtant sans façon
Jamais de cette oreille
Buveur n'entendait
Quand Jacque ordonnait
De mépriser la treille.

Puis voyez-vous, mes bons amis,
La vigne est bien ancienne,
Et beaucoup de gens sont d'avis,
Qu'il faut qu'on la maintienne.
Je pense comme eux
Et je suis heureux
Quand je vide mon verre.
Car ce jus divin
Chasse le chagrin
Dont nous n'avons que faire.

Par MATHURIN ***

La rédaction de notre Almanach est inédite, et tout exemplaire qui ne portera pas notre signature, sera contrefait.

1847.

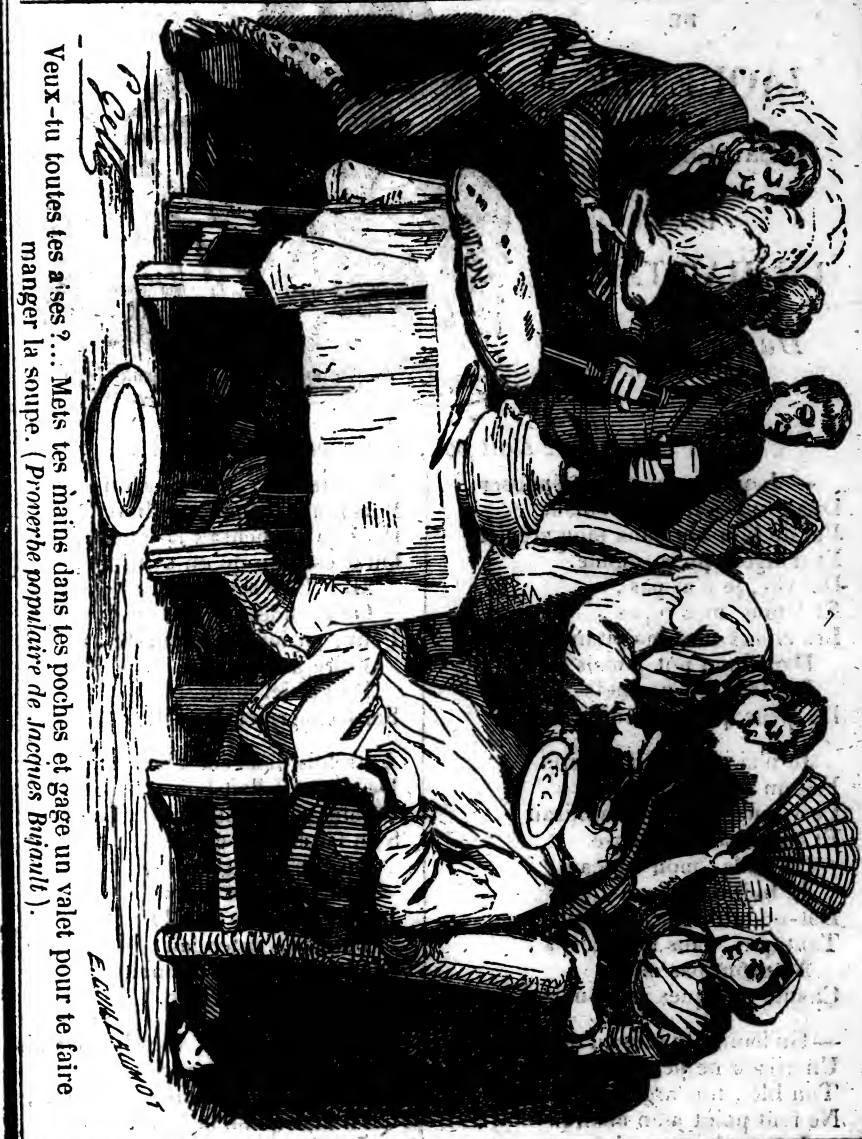

Veux-tu toutes tes aises?... Mets tes mains dans les poches et gage un valet pour te faire manger la soupe. (*Proverbe populaire de Jacques Bujault*).

E. GUILLAUMOT

L'AGRICULTURE POPULAIRE de Jacques Bujault, illustrée, en vente à Paris, chez Bouchard-Huzard, rue de l'Eperon 7, et à Niort chez Mme Clouzot, où l'on trouve *la Météorologie élémentaire des départemens de l'Ouest*, et les *Proverbes populaires de J. Bujault.*